

Titre : Exposition internationale de Saint Louis (U.S.A) 1904. Section française. Rapport des Groupes 30 [Orfèvrerie] et 29 [Coutellerie]
Auteur : Exposition universelle. 1904. Saint Louis

Mots-clés : Exposition internationale (1904 ; Saint Louis, Mo.)

Description : 64 p, ; 19 cm

Adresse : Paris : Comité français des expositions à l'étranger, 1905

Cote de l'exemplaire : 8 XAE 612-4

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE612.4>



La reproduction de tout ou partie des documents pour un usage personnel ou d'enseignement est autorisée, à condition que la mention complète de la source (*Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*) soit indiquée clairement. Toutes les utilisations à d'autres fins, notamment commerciales, sont soumises à autorisation, et/ou au règlement d'un droit de reproduction.

You may make digital or hard copies of this document for personal or classroom use, as long as the copies indicate *Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*. You may assemble and distribute links that point to other CNUM documents. Please do not republish these PDFs, or post them on other servers, or redistribute them to lists, without first getting explicit permission from CNUM.

Exposition de Saint-Louis

1904

GROUPES 30 ET 29

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ^{8^e Rue 612-4}
DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES



EXPOSITION INTERNATIONALE DE SAINT-LOUIS U.S.A. 1904



SECTION FRANÇAISE



RAPPORT DES GROUPES 30 ET 29

* * *



G. HENRY, Orfèvre
RAPPORTEUR



PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
Bourse de Commerce, rue du Louvre

1905

M. VERMOT, ÉDITEUR

GROUPE 30

ORFÈVRE RIE

RAPPORT DU JURY INTERNATIONAL

Par M. G. HENRY, Orfèvre

AVANT-PROPOS

Ce n'est pas sans une certaine crainte que j'acceptai les fonctions de Rapporteur de la Classe d'Orfèvrerie à l'Exposition de Saint-Louis.

La tâche que j'allais entreprendre n'était pas sans me préoccuper sérieusement, étant donné que ceux de mes confrères qui m'avaient précédé dans ces fonctions, lors des différentes Expositions Universelles, avaient tous fait preuve, dans leurs remarquables Rapports, d'un talent et d'une compétence que je ne saurais jamais atteindre.

Sans vouloir citer tous les noms de mes prédécesseurs et sans parler du Rapport de notre regretté collègue M. FALIZE, en 1889, je ne puis cependant passer sous silence celui de M. Martial BERNARD qui, au retour de l'Exposition de Moscou, élaborait un travail tellement bien documenté et si parfait à tous les points de vue, qu'il pouvait être donné comme modèle aux rapporteurs futurs.

Plus près de nous, en 1900, à la suite de l'Exposition Universelle de Paris, notre éminent collègue, Armand CAILLAT, chargé de remplir ces fonctions pour la Classe de l'Orfèvrerie, réunissait un grand nombre de documents, devant lui servir à la confection de son Rapport. Ces matériaux, présentés avec le talent si fin et si délicat que nous lui connaissons, laissaient pressentir un travail remarquable; malheureusement la mort de notre regretté confrère venait

interrompre son œuvre. M. H. BOUILHET, de la maison Christofle et Cie, président du Jury de notre Classe, que sa haute compétence avait désigné pour continuer le travail de M. Armand CAILLAT, voulut bien se charger de cette mission.

Point n'est besoin de dire avec quelle sûreté et quelle conscience, M. BOUILHETachevait le remarquable Rapport qui avait été si bien commencé par son prédécesseur.

N'ayant ni l'expérience, ni le talent de mes devanciers, j'essaierai simplement de dire ici, le plus clairement possible, ce qu'ont été les travaux des différents Comités et du Jury international de l'Exposition de Saint-Louis pour les Classes 29 et 30.

Le Rapport de la Classe d'Orfèvrerie, du reste, ne saurait être bien long : les Nations étrangères n'avaient présenté que de rares produits dans ce genre et placé sous les yeux du public des objets n'offrant rien de particulièrement intéressant, tant pour l'invention que pour la fabrication. Les exposants français, en outre, étaient peu nombreux, cinq pour notre classe seulement.

Le peu de succès (je parle au point de vue des affaires) de l'Exposition de Chicago, les frais énormes occasionnés aux exposants, ainsi que les difficultés de toutes sortes rencontrées auprès de l'administration Américaine, étaient encore présents à l'esprit de tous. Ces causes multiples engageaient peu les industriels français à tenter un nouvel effort vers le Nouveau Monde, aussi les adhésions ne furent-elles pas aussi nombreuses qu'on aurait pu l'espérer.

Ceux donc qui assumèrent la lourde tâche de représenter la France à Saint-Louis méritent tout d'abord des éloges, puisqu'ils n'ont pris part à la « World's Fair » que pour soutenir le pavillon français à l'étranger, par dévouement patriotique et amour-propre national.

I. — COMITÉ D'ADMISSION DES GROUPES 29 ET 30.

NOMS.	FONCTIONS.
MM. BOIN,	<i>président.</i>
DE RIBES-CHRISTOFLE,	<i>vice-président.</i>
LINZELER,	<i>secrétaire-trésorier.</i>
CARDEILHAC,	<i>membre.</i>
CARRÉ,	—
DEBAIN,	—
KELLER,	—
Camille PAGÉ,	—
RISLER,	—

Dès le mois de mars 1903, le Comité d'admission des Groupes 29 et 30 se réunissait, c'est-à-dire plus d'un an avant l'ouverture de l'Exposition de Saint-Louis.

Il était composé de MM. BOIN, CARDEILHAC, CARRÉ, DEBAIN, KELLER, LINZELER, Camille PAGÉ, DE RIBES-CHRISTOFLE et RISLER. Il fut procédé à la constitution du bureau : M. BOIN fut nommé président, M. DE RIBES vice-président et M. LINZELER secrétaire-trésorier. Par suite de circonstances particulières, plusieurs membres du Comité refusant d'exposer à Saint-Louis durent, en conséquence, donner leur démission ; ce furent MM. CARDEILHAC, DEBAIN, KELLER et LINZELER.

Le 29 juin, le Comité d'admission fut transformé en Comité d'installation et les membres maintenus dans leurs nouvelles fonctions, par décision du 7 juillet. Le nombre des exposants se trouvant fort réduit, MM. BOIN, président, et DE RIBES, vice-président, décidèrent, vers le mois d'octobre, de fusionner avec les groupes 31, 32 et 33.

COMITÉ DES GROUPES 31 ET 32.

NOMS.	FONCTIONS.
MM. L. AUCOC,	<i>président.</i>
FALCO,	<i>vice-président.</i>
LEROY,	—
ROUZE,	—
VEVER,	—
DURAND-LERICHE,	<i>trésorier.</i>
P. TEMPLIER,	<i>secrétaire.</i>
GOMBAUD,	—

A la séance du 29 octobre, les cinq Groupes se trouvent réunis sous la présidence de M. Louis Aucoc.

Jusqu'alors aucun renseignement précis n'avait pu être obtenu de l'administration américaine ; dans cette séance, il fut décidé de demander énergiquement réponse aux questions suivantes :

- 1^o Où était situé l'emplacement réservé aux cinq Groupes ?
- 2^o Qui décorerait l'ensemble de la Section française ?
- 3^o Quelle était la décision au sujet du prix de 20 francs le mètre brut, passage compris ou non ?
- 4^o Quelle décision était prise au sujet des droits de douane ?
- 5^o Qu'y avait-il de décidé au sujet de la propriété des modèles ?

A la réunion du Comité, le 5 novembre, M. Louis Aucoc, président, donnait quelques-uns des renseignements demandés ; il indiquait la superficie accordée à nos Classes et présentait un plan général, non encore définitif, mais suffisant pour se rendre compte que l'emplacement concédé à la Section française des arts industriels était loin de donner satisfaction aux exposants. Il faisait savoir, en outre, que la décoration incombaît à chaque Classe qui prenait tous les frais à sa charge.

Enfin, il faisait connaître que la question des droits de douane n'était pas encore résolue et que celle relative à la protection des modèles n'était pas encore tranchée.

Ces deux questions, si intéressantes pour tous les exposants, devaient rester encore longtemps en suspens ; ce n'est guère qu'à la veille de l'ouverture de l'Exposition qu'elles furent solutionnées.

Celle relative aux douanes demeurait du reste en l'état ; quant à l'autre, on verra plus loin que la France, grâce à l'énergie et à la persévérance de M. SOLEAU, président de la classe des Bronzes, obtenait, sinon gain de cause, du moins des avantages sérieux qui devront être un acheminement à la réalisation de nos revendications pour la défense de la propriété industrielle et la protection des œuvres de nos artistes aux États-Unis.

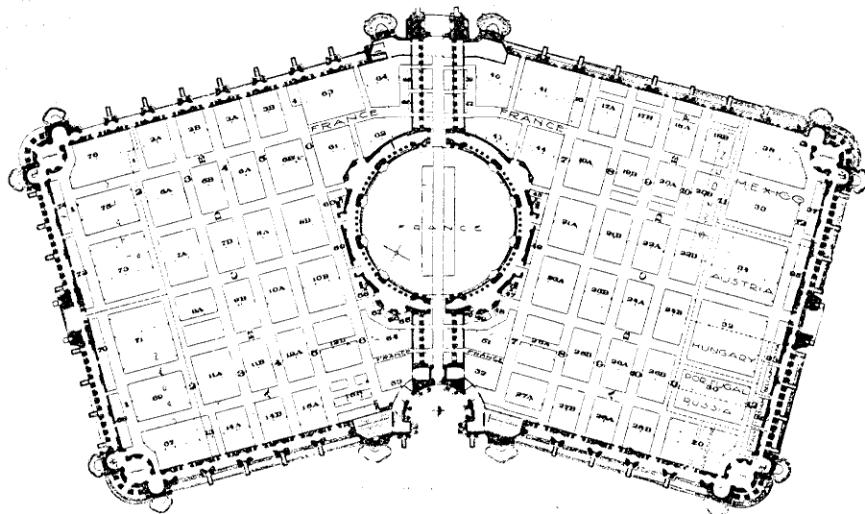
Ce n'est qu'en décembre 1903 que M. DE MONTARNAL, architecte chargé de l'installation de la Section française, de retour de Saint-Louis, communiqua le plan définitif de l'emplacement réservé à nos Groupes. L'Exposition devant ouvrir au commencement du mois de mai, le Comité d'installation dut employer une grande activité pour que tout fût prêt le jour de l'ouverture.

Il était difficile de mener à bien cette entreprise ; à pareille distance, il était peu aisé de faire une installation parfaite et surtout rapide, ne

pouvant surveiller les travaux et se rendre compte de l'aspect exact du local. Il faut bien le dire, ce local offrait de sérieuses défectuosités, tant au point de vue de sa disposition, qu'à celui de l'éclairage tout à fait insuffisant dans certaines parties.

A ce propos, nous croyons devoir adresser à MM. L. Aucoc, G. Boin, Soleau, Leroy et Templier nos plus sincères félicitations pour le parti qu'ils ont su tirer de l'emplacement qui avait été accordé à nos Classes : cet emplacement était loin de répondre à l'importance de l'Exposition française et surtout à la qualité des objets exposés; ce fut d'autant plus fâcheux que le Groupe des Classes 29, 30, 31 et 32 formait le plus bel ensemble de l'Exposition et certes la partie la plus intéressante et de beaucoup la plus visitée.

II. — DESCRIPTION DE L'EXPOSITION ET EMPLACEMENT DE L'ORFÈVRERIE ET DE LA COUTELLERIE.



Plan du Palais des Manufactures.

La Section française, placée dans le Palais des Manufactures, occupait le centre de l'hémicycle de ce monument. Une porte monumentale et une galerie très vaste, ornée de colonnades, formait l'entrée principale de ce palais; elle donnait accès aux différentes Classes, placées de chaque côté de cette grande voie, que nous dûmes occuper, faute de place suffisante dans les locaux qui nous avaient été accordés primitivement.

Les Classes 29, 30, 31 et 32 se trouvaient à l'entrée de la grande porte donnant sur les jardins. Cet emplacement qui semblait, à première vue, très avantageux, avait cependant d'énormes inconvénients: d'abord le manque d'unité occasionné par les recoins que formait la disposition même du local et qui empêchait d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de la Section française, et ensuite l'insuffisance d'éclairage, qui se faisait sentir principalement dans nos quatre Classes, où l'on dut la combattre au moyen de l'électricité pendant une grande partie de la journée.

SECTION FRANÇAISE. — RAPPORT DES GROUPES 30 ET 29. 44

Les stands et les vitrines en bois d'acajou naturel étaient rehaussés d'ornements sculptés et de bronze repoussé en style moderne, très sobre et de lignes simples, décoration se prêtant fort bien à faire ressortir les objets qu'elle encadrait.

L'ensemble de la Section de l'Orfèvrerie, de la Bijouterie et de l'Horlogerie offrait ainsi un coup d'œil fort agréable et, si la lumière avait été mieux répartie, l'aspect général aurait été parfait.

III. — JURY INTERNATIONAL.

LISTE DES MEMBRES DU JURY. — SECTION 30.

MM. BALL,	<i>vice-président.</i>	États-Unis.
ARDESHIR,	<i>membre.</i>	Inde.
ESTIEU,	—	Siam.
FROST,	—	États-Unis.
GROGAN,	<i>président du Groupe.</i>	—
HENRY,	<i>membre.</i>	France.
HORTI,	—	États-Unis.
PAPIN,	—	—
ZILLING,	—	Allemagne.

Dès le 4^{er} septembre, sinon tous les membres du Jury, tout au moins une grande partie se trouvait à Saint-Louis pour le commencement des opérations.

Le lundi 5 septembre, M. HULBURT, chef du département des Manufactures, réunit les Sections 28, 29, 30, 31, 32 et désigna le président de Groupe, M. GROGAN, et les vice-présidents de chacune de ces Sections : pour celle de l'Orfèvrerie M. BALL. Je note en passant qu'aucun vote n'eut lieu et que les jurés ne furent pas consultés à ce sujet.

La composition du Jury, Section 30 (Orfèvrerie d'argent et autres métaux, objets émaillés et émaux peints sur métal) se composait, ainsi que le fait voir le tableau ci-dessus, de neuf membres : cinq Américains dont le président (2 voix), le vice-président et quatre étrangers seulement.

J'indique tous ces détails pour expliquer les quelques difficultés qu'il y eut au début des opérations ; n'étant pas en nombre, les étrangers se trouvèrent dans l'obligation d'entrer immédiatement en lutte avec les jurés américains.

Tout d'abord, d'accord avec M. ELIE WEIL, mon aimable collègue, juré français de la Classe 31, nous mêmes pour conditions, qu'en aucun cas les récompenses accordées à nos compatriotes ne pourraient être inférieures à celles décernées à l'Exposition Universelle de Paris en 1900.

Les jurés des autres nations, naturellement, se joignirent à nous pour demander les mêmes faveurs pour leurs exposants. A ces exigences, le président du Jury commença à s'opposer vigoureusement ; considérant, peut-être avec raison, que les récompenses ne devaient être accordées que d'après les produits présentés, il refusait de tenir

compte des récompenses obtenues dans les Expositions précédentes.

Cette manière d'envisager le fonctionnement du Jury, qui paraît à première vue assez juste, nous aurait mis dans le plus grand embarras, car plusieurs maisons importantes s'étaient contentées de présenter à l'Exposition de Saint-Louis de simples échantillons, désirant, semblait-il, faire acte de présence et déposer une carte afin que leur nom pût figurer dans la Section française ; ces maisons avaient des Expositions notoirement insuffisantes, sans proportion avec leur importance commerciale et les hautes récompenses qu'elles avaient précédemment obtenues.

Cependant, après avoir longuement discuté sur cette grave question, les jurés américains, avec une certaine courtoisie, acceptaient en principe les sanctions du Jury international de 1900.

Il fut décidé, pour notre Section, que dès le premier jour, le 3 septembre, nous ferions une visite rapide de tous les exposants pour avoir une notion de l'ensemble et que, seulement après ce premier examen, nous commencerions les travaux proprement dits du Jury.

Les opérations durèrent douze jours ; chaque matin, de neuf heures à midi, et l'après-midi, de deux heures à quatre heures, nous visitions les exposants, après quoi nous discutions les récompenses à accorder ; nos décisions, chaque jour, étaient transmises et discutées à nouveau au Jury de Groupe au complet à cinq heures ; cette séance terminait la journée.

Chaque exposant était jugé : 1^o Pour la valeur des objets exposés au point de vue du goût et de l'exécution ; 2^o pour l'ensemble de son Exposition ; 3^o pour l'importance de sa maison et son ancienneté ; 4^o pour les récompenses obtenues précédemment. Nous pouvions à l'aide de cette sorte d'échelle établir différents degrés qui nous facilitaient la répartition des récompenses.

Le 17 septembre les opérations du Groupe étaient terminées et les feuilles de chaque exposant remises à l'administration Américaine avec l'indication des récompenses accordées à chacun d'eux.

La France avait obtenu toutes les récompenses par nous demandées, à l'unanimité du Jury, récompenses qui, en certains cas, étaient supérieures à celles obtenues à Paris en 1900. Nous avions, pour la Classe 30, un Grand prix et une médaille d'or de plus qu'à notre Exposition Universelle. Il en était de même dans presque toutes les autres Classes ; la supériorité de la France, de ce fait, était hautement reconnue et les efforts des exposants français couronnés d'un succès grandement mérité.

IV. — PROTECTION DES MODÈLES D'ART APPLIQUÉ A L'INDUSTRIE.

La protection des dessins et modèles d'art appliqués à l'industrie est régie aux États-Unis par :

La loi des « Desing's Patents », avec obligation du dépôt avant toute publicité ou mise en vente. C'est, à la vérité, un petit brevet coûtant environ 50 dollars par dessin ou modèle ;

La loi du « Copyright » qui a trait aux œuvres d'art, et qui oblige également au dépôt préalable, mais n'entraîne qu'à une dépense de 1 dollar 50.

Jusqu'à l'Exposition de Saint-Louis, le Copyright-Office s'était presque toujours refusé à enregistrer les œuvres d'art présentant un caractère d'utilité. Une statuette, fût-elle de Barrias, de Mercié ou de tout autre maître, perdait, aux yeux des juriseconsultes américains, son caractère artistique, dès que, par exemple, elle donnait naissance à un motif d'éclairage ; un groupe d'animaux signé Caïn, Frémiet ou Gardet pouvait se voir refuser l'inscription au Copyright-Office s'il affectait la forme d'un encier, etc. Quant aux objets dont le caractère d'utilité l'emportait sur le caractère artistique, ils étaient tous impitoyablement renvoyés au Desing's Patent.

M. SOLEAU, président du Groupe des Bronzes, pensa qu'il ne pouvait engager ses commettants à exposer à Saint-Louis dans de telles conditions, étant donné que les modèles susceptibles d'être protégés par les lois américaines n'étaient pas en nombre suffisant pour faire une Exposition intéressante des bronzes français.

En effet, pour la plupart, ou ils avaient été publiés ou mis en vente et dès lors étaient déchus de toute protection.

Ou ils présentaient un caractère d'utilité et n'étaient protégeables que par un dépôt au Design's Patent-Office, dépense hors de proportion avec le profit d'une Exposition lointaine en pays étranger.

M. SOLEAU est un des principaux, sinon le principal artisan de la loi de 1902, obtenue après plus de quinze années de lutte opiniâtre soutenue dans tous les Congrès.

Cette loi votée par le Parlement, le 11 mars 1902, complétant le

texte de la loi de 1793 (19-24 juillet), accorde la protection aux œuvres des « dessinateurs ou sculpteurs de figure ou d'ornement, quels que soient le mérite ou la destination de l'œuvre », alors que, de 1863 à 1902, par un brusque revirement de la Jurisprudence, les contrefacteurs des reproductions d'œuvres d'art furent jugés, tantôt suivant la loi de 1793, tantôt, et cela le plus souvent, d'après le décret de 1806 (rendu par Napoléon I^{er}, pour les seuls fabricants de soieries de Lyon et obligeant au dépôt préalable).

A l'occasion de l'Exposition de Saint-Louis, M. SOLEAU résolut de renouveler aux États-Unis la campagne qu'il avait menée en France. Il déclara, d'accord avec les présidents des autres Groupes représentant les arts plastiques, qui se trouvaient naturellement dans la même situation que le Bronze, que tous étaient décidés à ne pas exposer à Saint-Louis s'ils n'obtenaient du Gouvernement américain les garanties leur permettant de le faire avec sécurité.

Grâce à cette énergique protestation, un Bill fut voté par le Parlement américain, permettant aux fabricants étrangers de faire enregistrer au Copyright-Office des modèles ayant déjà été publiés ou mis en vente, mais n'accordant la protection que pour un temps déterminé (2 ans).

Le but de M. SOLEAU était, non seulement de permettre aux fabricants français d'exposer sans crainte de voir leurs modèles devenir une proie facile pour la contrefaçon, mais, surtout, de jeter un jalon pour l'avenir.

Le Bill voté, il fit appel à quantité de fabricants parisiens ; ceux-ci confiants dans ses précédents efforts, s'unirent à lui pour la prise de nombreux copyrights qui, en grande partie, eussent été impossibles à obtenir sans le nouveau Bill. Puis il se mit en rapport avec le chef du Copyright-Office pour le prier d'accepter nos dépôts sans trop de rigueur et aussi avec le chef du Desing's Patent-Office pour lui demander de n'y pas apporter trop d'entraves.

Nous obtîmes de la sorte l'inscription d'une certaine quantité de modèles qui permit, grâce à une sélection judicieuse, d'établir une sorte de chaîne ininterrompue, partant de la statuaire, œuvre d'art incontestée, pour aboutir au simple bijou, œuvre d'art également, mais jusqu'alors contestée par les règlements américains, sans que là, plus que chez nous, aucun criterium certain ne soit donné pour séparer les domaines.

Ce résultat qui, à première vue, semblerait assez platonique, bien qu'il ait donné lieu, entre M. SOLEAU et le Copyright-Office, pendant

une année entière, à une correspondance qui fournirait la matière d'un énorme volume, n'en est pas moins un grand pas dans la démonstration que M. SOLEAU voulait faire aux Américains.

A savoir : que l'*art* est *un* ; qu'il est impossible de tracer la limite où l'art commence, ni celle où il finit ; que c'est une injustice criante que de contester à une œuvre la qualité d'artistique, pour la seule raison qu'elle a un caractère d'utilité ; qu'il est souverainement inique de refuser à une œuvre, si minime qu'elle soit, la protection de la loi ; et combien il est peu généreux de dépouiller le créateur du bénéfice de son œuvre, parce qu'il a négligé ou n'a pas eu la possibilité d'en effectuer le dépôt en temps utile.

Cette leçon de choses portera certainement ses fruits. Les Américains, avec leur sens pratique et devenant créateurs eux-mêmes, comprendront, sans nul doute, l'intérêt qu'il y a à protéger l'art appliqué à l'industrie par les moyens les plus simples. Ils nous permettront, maintenant que nous avons et que nous aurons la possibilité de plaider devant leurs tribunaux en vertu de la loi sur les Copyrights, de créer petit à petit une jurisprudence semblable à celle qui nous a permis, en France, d'obtenir la loi de 1902 et d'assurer la protection due à toute manifestation de l'intelligence humaine dans le domaine de l'art.

NATIONS.	HOMS CONCOURS.	NOMBRE DES EXPOSANTS CONCOURANTS	MÉDAILLES.			TOTAL des RÉCOMPENSES.
			OR.	ARGENT.	BRONZE.	
France.....	1	4	3	1	»	4
Etats-Unis.....	»	3	1	1	»	3
Allemagne.....	»	19	7	5	5	18
Autriche.....	»	3	»	1	1	3
Belgique.....	»	3	1	»	2	3
Bulgarie.....	»	2	»	»	»	1
Ceylan.....	»	2	»	1	»	2
Chine	»	1	1	1	1	5
Danemark.....	»	2	»	1	»	1
Hongrie	»	2	1	1	»	2
Inde.....	1	1	1	»	»	1
Italie.....	»	4	»	2	2	4
Japon.....	»	5	11	24	36	76
Norvège.....	»	1	1	»	»	4
Portugal.....	»	3	»	1	1	2
Siam	»	2	1	1	»	2
Totaux.....	1	218	21	24	37	46
						128

V. — SECTION FRANÇAISE.

Grands Prix.

MM. CHRISTOFLE et C^{ie}. — Je ne veux pas faire ici l'historique de la maison Christofle. Cette manufacture, qui compte plus de soixante ans d'existence, est connue du monde entier, c'est un des rares établissements français qui puissent lutter pour l'importance commerciale avec les manufactures colossales des États-Unis. S'il y a lutte entre certains orfèvres américains et MM. CHRISTOFLE et BOUILHET, elle n'existe qu'au point de vue de la grande production; pour le goût il ne saurait être établi de parallèle. Alors qu'en Amérique, seul le côté pratique d'un objet et surtout sa production mécanique deviennent le but vers lequel tendent tous les efforts de l'orfèvre, chez MM. CHRISTOFLE, au contraire, en dehors de cette recherche industrielle, nous rencontrons, même dans les plus infimes objets, une science approfondie du style, une étude conscientieuse et toujours délicate dans la composition, qu'il s'agisse d'art moderne, ou de l'interprétation d'œuvres anciennes. MM. CHRISTOFLE, BOUILHET et DE RIBES, entourés d'artistes et d'artisans remarquables, savent toujours donner aux produits de leur fabrication un caractère spécial, bien personnel et parfaitement artistique.

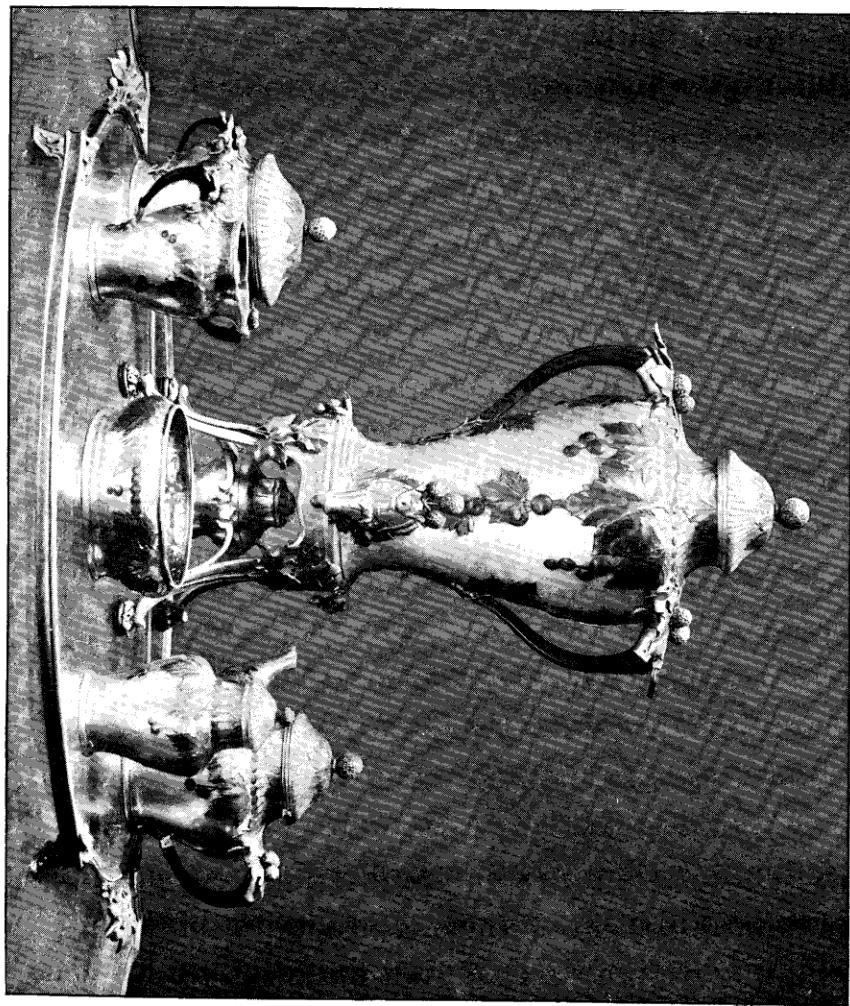
La maison Christofle avait envoyé à Saint-Louis comme pièce centrale de son importante Exposition un surtout de table en argent, *l'Air et l'Eau*, composition symbolisant les grandes lois de la nature et les mouvements incessants des éléments.

Le plateau, représentant la mer, enveloppe de ses flots les quatre continents sous forme de figures portant le signe distinctif des races.

De la bordure, les vagues se soulèvent en une écume lumineuse qui donne naissance à un nuage formé de cristal opalin, d'où émerge une femme d'ivoire tenant un rameau fleuri : c'est Flore, qui symbolise la fécondité de la nature, le renouveau, le mouvement et l'éternel principe de la vie.

Cette œuvre d'une haute conception poétique, due à M. ROZET, a

Service à thé et café, décors platane,
exécuté par la Maison CHRISTOFLE et Cie.



été traitée avec tout le fini et le soin que seul peut apporter un orfèvre soucieux de son art.

Parmi nombre d'objets dont la décoration a pour but la fleur et la stylisation de la plante, il faut citer un service à thé avec sa table ; les formes très simples rappellent les lignes des amphores antiques par leur galbe, la décoration emprunte son détail au feuillage du platane. Au moyen des feuilles et des graines M. ARNOUX, le sculpteur, a habillé chacune des pièces, en conservant une symétrie qui donne à l'aspect général un calme auquel l'art dit moderne ne nous a guère habitués.

A mon avis, les pièces de ce service ne sont pas tout à fait à l'échelle de la bouilloire, ou plus exactement manquent d'unité avec cette dernière, qui, élancée et d'un galbe très dégagé, les fait paraître écrasées et d'un aspect un peu lourd. Malgré cette légère critique, le tout forme un ensemble fort agréable et que les gens de goût sauront toujours apprécier.

Un service de plats, également en décoration moderne, est digne d'être mentionné tout spécialement : la bordure, ornée d'une décoration de légumes, d'un arrangement très heureux, traitée en relief très doux, forme ainsi un encadrement charmant, d'un aspect large et solide cependant qu'exempt de lourdeur. Quantité d'autres pièces devraient être citées, presque toutes ayant été remarquées et admirées par le Jury international qui décernait, à l'unanimité, deux grands prix : l'un à M. ROZET, statuaire, et l'autre à M. MALLET, chef d'atelier de modelage et de sculpture, tous deux collaborateurs de la maison CHRISTOFLE et C^e, pour les œuvres remarquables présentées à Saint-Louis, et enfin une médaille d'or à M. ARNOUX qui s'occupe plus spécialement de la partie décorative moderne dans les ateliers de cette importante manufacture.

Le Grand prix décerné à la maison CHRISTOFLE et C^e, ainsi que les récompenses accordées à ses collaborateurs indiquent que les jurés américains et étrangers surent apprécier la valeur artistique et la perfection apportées dans la fabrication de toutes ces œuvres, qui font honneur à notre industrie et contribuent grandement à nous conserver, au dehors, la réputation de bon goût et d'élégance qui font la suprématie de la France.

Récompenses aux collaborateurs :

MM. ROZET, statuaire,	Grand prix.
MALLET, sculpteur,	Grand prix.
ARNOUX,	Médaille d'or.

Maison André Aucoc.

L'Exposition de M. A. Aucoc, à Paris, en 1900, est encore présente à la mémoire de tous.

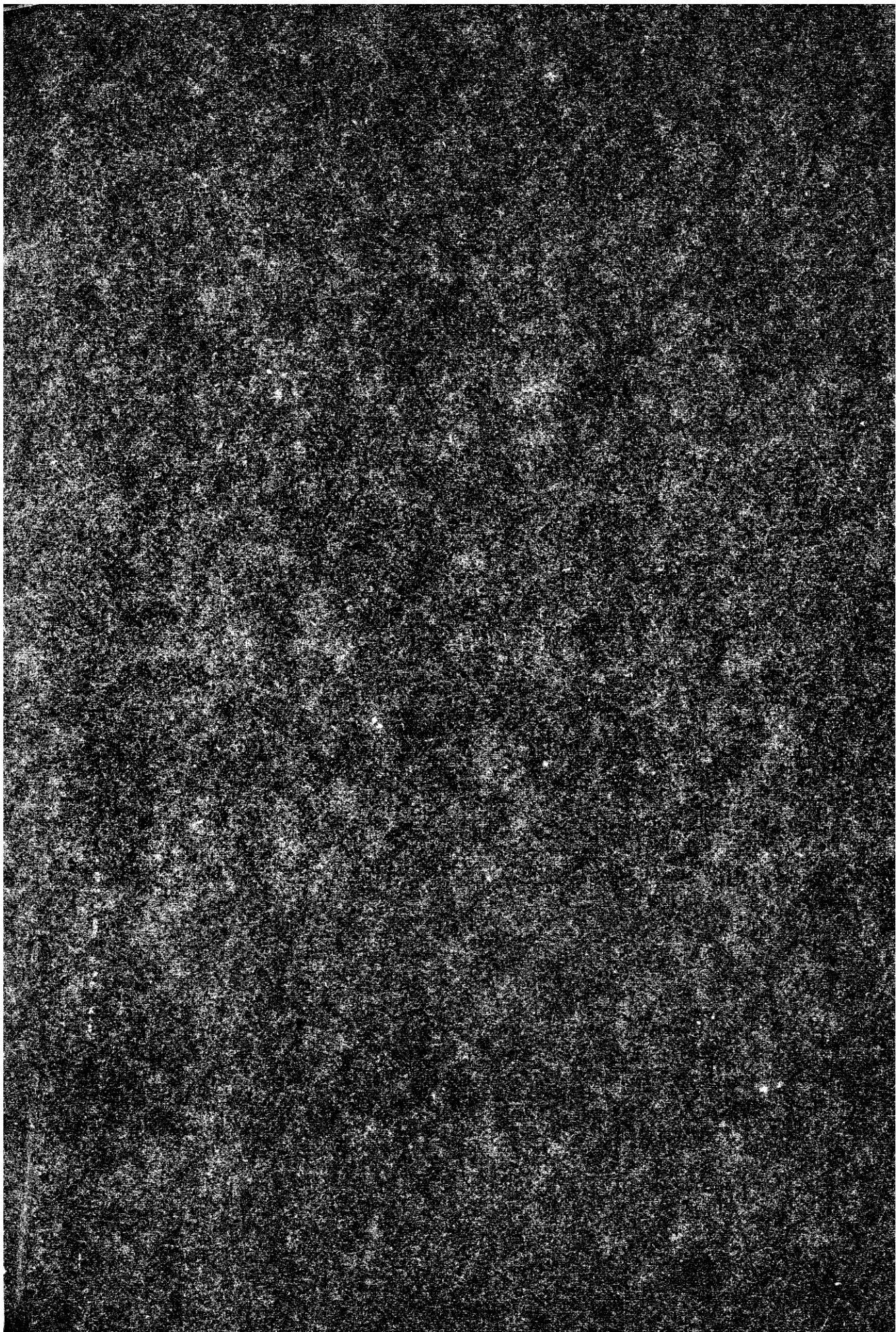
Chacun se souvient de ce surtout représentant le temple de l'Amour, autour duquel une ronde d'enfants s'ébat; ensemble charmant et d'une poésie délicieuse, composition bien personnelle à M. Aucoc, quoique la forme générale en fût Louis XVI ainsi que la décoration. C'était bien là l'esprit des œuvres du siècle dernier où l'idée générale était l'interprétation d'un sentiment qu'on venait demander à l'orfèvre de reproduire.

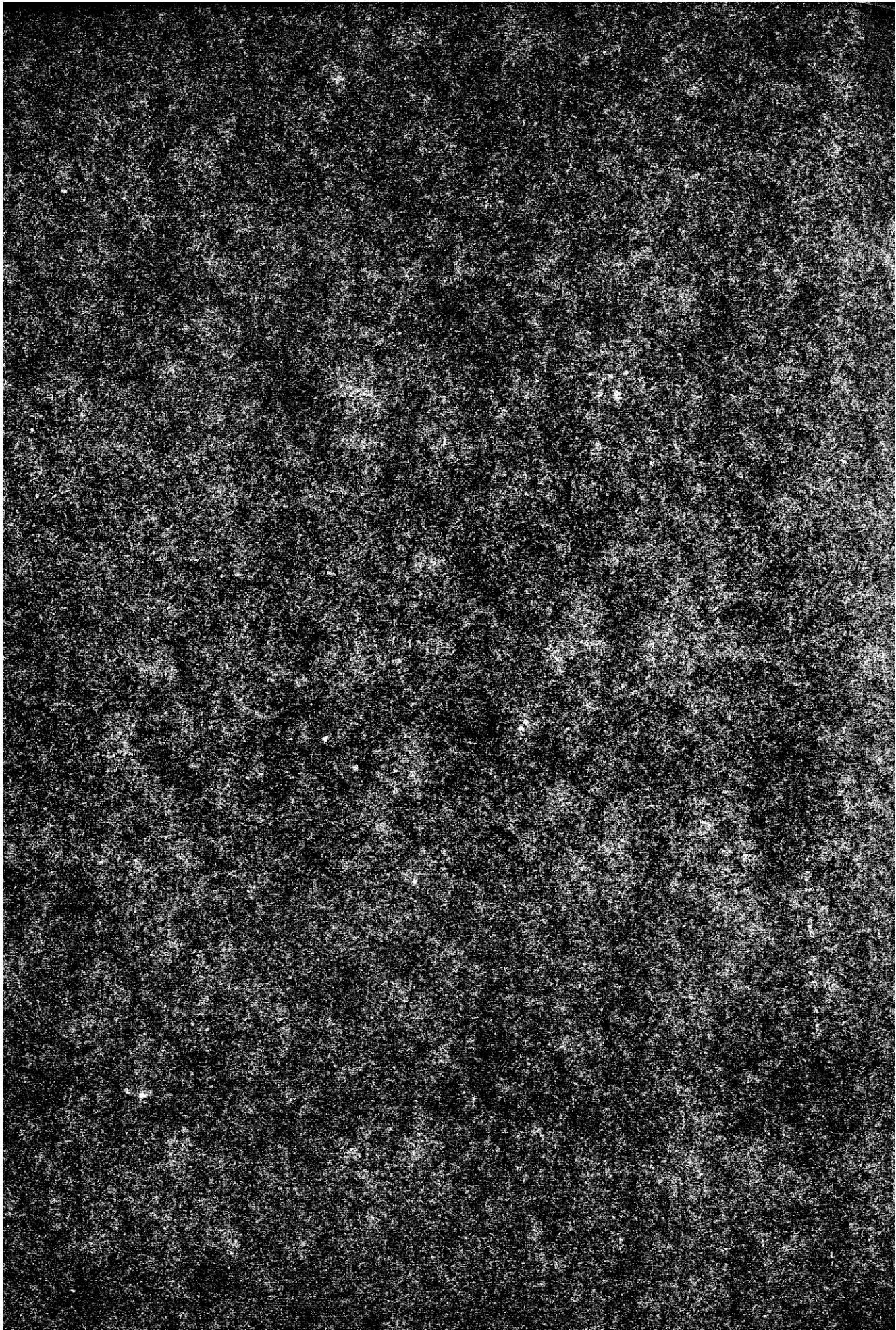
Cet autre milieu de table également, où le cristal de roche se mariait au vermeil, pour former un aspect nouveau bien que la préoccupation du style ancien présidât à la confection de l'ensemble. Et tant d'autres pièces où le goût et le talent déployés faisaient que le Jury décernait un Grand prix à leur auteur. Si nous rappelons ces œuvres si intéressantes et le succès qu'elles ont obtenu, c'est que M. Aucoc, pour l'Exposition de Saint-Louis, n'avait voulu envoyer qu'une seule œuvre, mais il la voulut digne d'un empereur ou d'un de ces rois de l'industrie qui, aux États-Unis, ne reculent pas devant le nombre de dollars à dépenser quand ils veulent acquérir un objet unique.

Prenant comme point de départ un ancien dessin de Percier, représentant une bouilloire, M. Aucoc reconstitue, au moyen de ce document, l'ensemble d'un service à thé, tel qu'il eût été si Percier en eût reçu la commande de son souverain.

Conservant à la bouilloire la forme et l'aspect général du dessin original, il restait à en faire tout le détail et à créer de toutes pièces le reste de l'ensemble ; c'est là que les connaissances de l'orfèvre s'employèrent avec un talent incontestable. Le style Empire est, certes, un de ceux qui sont les plus délicats à reproduire, la maigreur et la sécheresse étant des défauts où sont tombés fréquemment les artistes de cette époque et à plus forte raison ceux qui à un siècle de distance ont voulu l'interpréter.

M. Aucoc ne se contenta pas de faire un service très complet en vermeil, il voulut, et c'est là la hardiesse de cette œuvre, que la table de ce service fût également en argent massif.







Service à thé et Guéridon, style Empire, en vermeil,
exécutés par la Maison André AUCOC.

La table à thé est en forme de guéridon rond dont le bord, composé d'un bandeau orné de palmettes et de rosaces, est soutenu au centre par une colonne à chapiteau reposant sur un culot de feuilles d'acanthe; ce dernier forme la rosace centrale d'un pied triangulaire aux angles duquel s'élèvent, pour soutenir le plateau, des femmes ailées, sphinx aux griffes de lion.

Pour conserver à ces figures le caractère de la statuaire de cette époque, M. Aucoc s'inspira de types anciens en biscuit de Sèvres; il sut éviter, habilement, les défauts où si facilement on pouvait tomber, il sut, enfin, créer une pièce qui est une œuvre d'orfèvrerie délicate par le détail et la finesse de l'exécution, tout en conservant l'ampleur et l'importance décoratives exigées dans un meuble de ce genre.

Au centre du guéridon, la fontaine, pièce principale, de forme ovoïde, repose sur un trépied accompagné de lions ailés. Deux femmes, aux ailes déployées, enveloppent sur les côtés la forme de la bouilloire, tenant dans leurs mains une couronne de laurier, elles donnent ainsi l'aspect de deux anses, cependant qu'une guirlande de fruits partant des ailes vient orner la panse de la fontaine, et encadre un bas-relief représentant une femme nue enlevée par un cheval marin.

Comme couronnement, M. Aucoc, par une délicate courtoisie pour nos hôtes de Saint-Louis, au lieu de l'aigle impérial, posa l'aigle américain dressé sur une demi-boule où les étoiles remplacèrent également les abeilles qui existaient au dessin original.

La théière, le sucrier et le crémier sont de forme ovale; comme pour la bouilloire, la décoration est fournie par des guirlandes de fruits et des bas-reliefs, les anses sont formées de femmes ailées rappelant les sujets de la pièce principale.

Cet ensemble restera un document des plus intéressants de l'Orfèvrerie française à notre époque et fait grand honneur à M. A. Aucoc, confirmant encore une fois son talent que les membres du Jury, du reste, surent apprécier en lui décernant à l'unanimité un Grand prix.

Maison Risler et Carré.

MM. RISLER et CARRÉ (médaille d'or en 1900) avaient fait une Exposition importante à Saint-Louis, ils occupaient l'un des quatre pavillons du centre des Classes 30, 31 et 32.

L'objet le plus important présenté par la maison RISLER et CARRÉ est un service de table très complet, d'un style Louis XV modernisé, où l'ornementation était formée de coquilles et de feuillages de céleri.

M. Lelièvre, sculpteur, auteur de cette œuvre, a certainement voulu donner en métal l'aspect des pièces de porcelaine du XVIII^e siècle, les profils étant trapus, se silhouettent en lignes très grasses et pour ainsi dire noyées dans la forme générale.

La pièce milie de table de ce service se compose d'un présentoir en cristal taillé, coquillé, encadré d'un cercle d'ornements en vermeil; au centre une sorte de soupière à anses, toute en métal, est destinée à recevoir des fleurs, qui devront passer entre quatre bretelles de vermeil soutenant, en guise de couvercle, une large coquille également en cristal taillé et dépoli sous laquelle est aménagé un éclairage électrique.

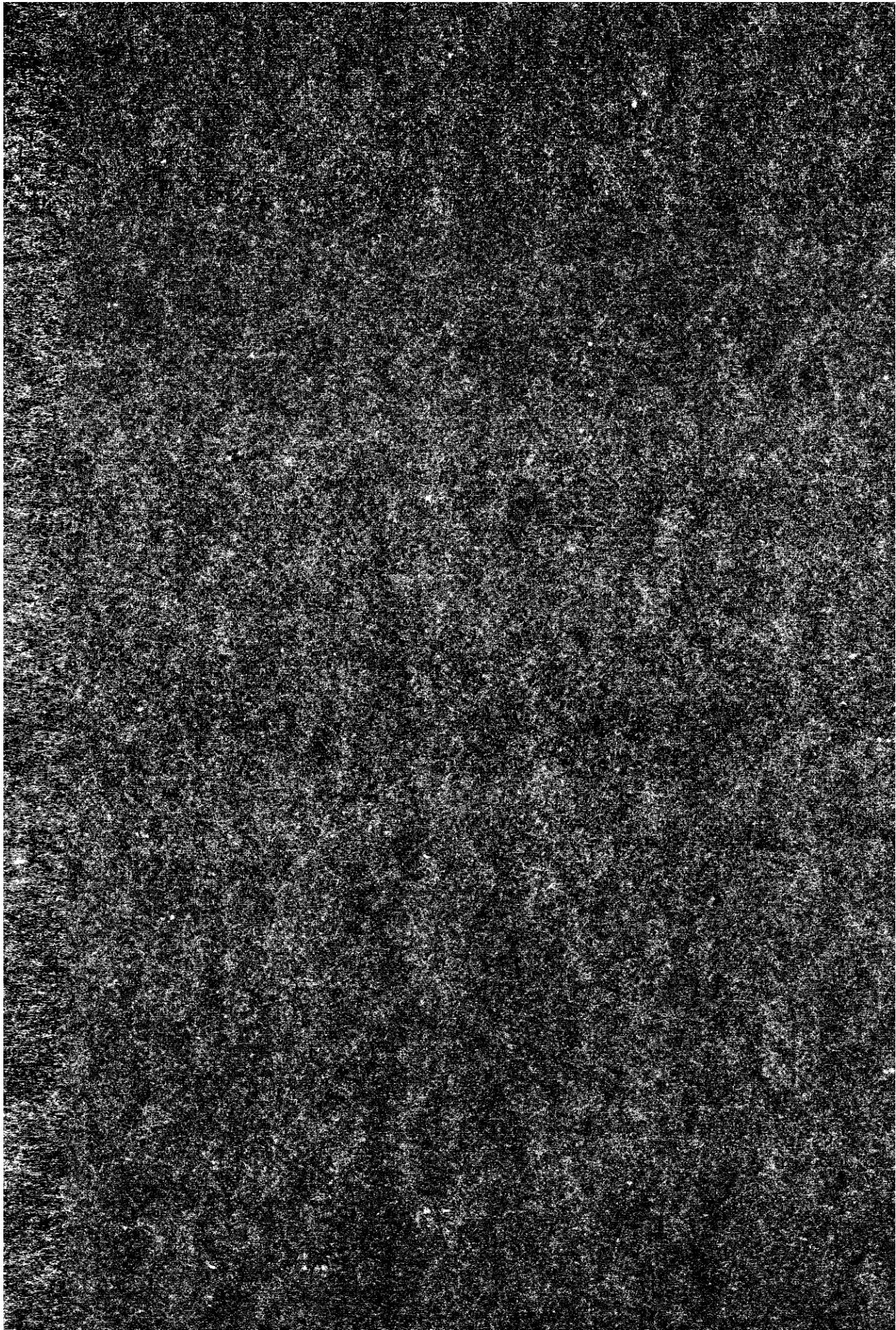
Les bretelles viennent se réunir au centre du couronnement en s'appliquant sur le cristal et forment ainsi une terrasse recevant un groupe d'enfants.

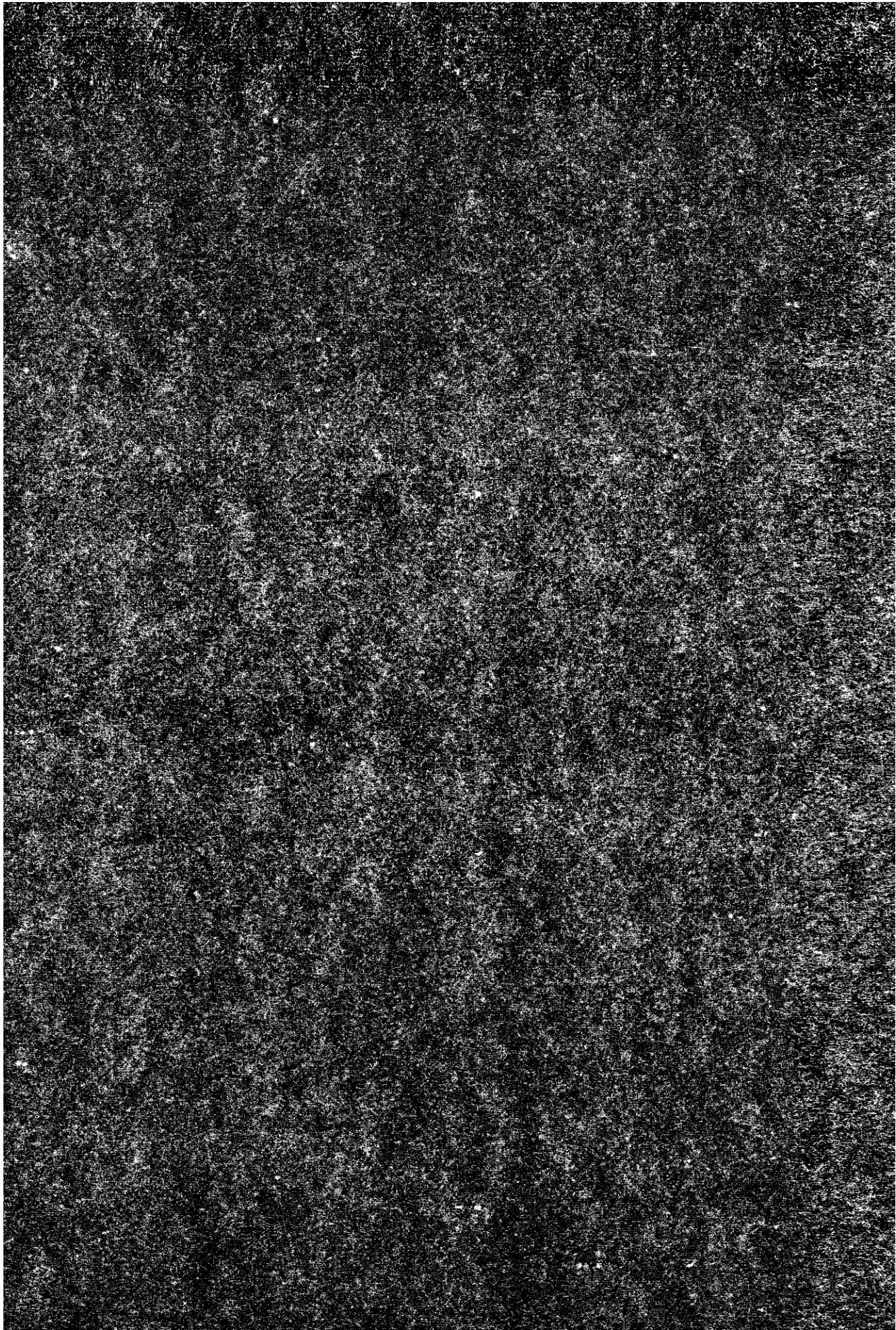
Les bouts de table, également corbeilles à fleurs, sont la répétition de la pièce centrale avec la seule modification que chaque anse est remplacée par un départ de deux lumières.

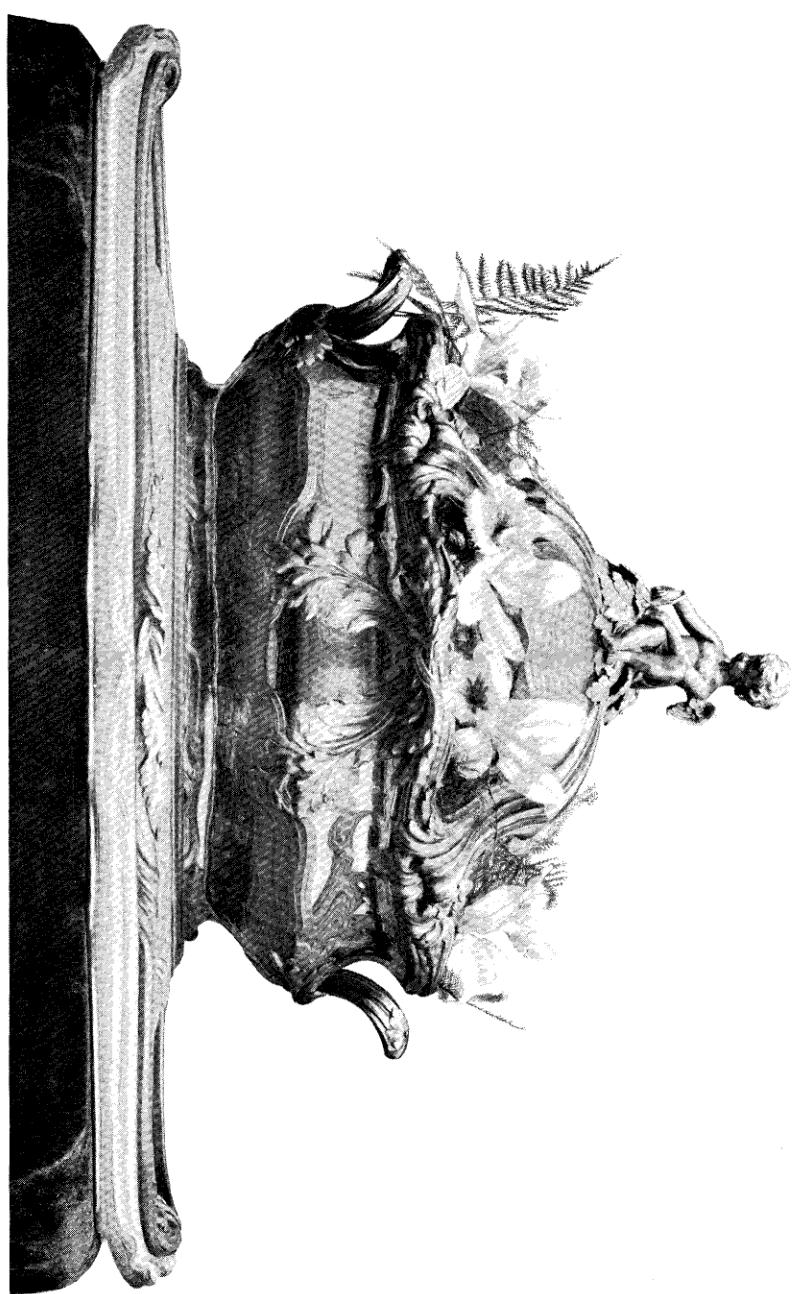
Procédant des mêmes formes et du même principe général, MM. RISLER et CARRÉ ont composé la soupière ainsi que les légumiers, les sucriers à poudre et les saucières qui sont des réductions de la pièce centrale du surtout.

Les plats, inspirés des modèles anciens que l'on retrouve en terre de Lorraine ou de Pont-aux-Choux, sont d'un contour très simple, la bordure est constituée de côtes de céleri, dont le feuillage forme quatre agrafes, appliquées sur le marly qu'habille un coquillé double suivant le contour général.

Ce service est fort intéressant et fait grand honneur à la conception du sculpteur et aux orfèvres qui l'ont exécuté.







Milieu de table, en vermeil et cristal taillé, style Louis XV,
exécuté par la Maison RISLER et CARRÉ.

A côté de cet ensemble, un service à thé genre moderne, en argent sur plateau bois; ces pièces sont, à mon avis, trop cherchées et pas assez simples, j'aurais également préféré qu'il fût donné moins d'importance aux anses de la bouilloire, mais ce sont là des impressions toutes personnelles.

Un autre milieu de table Louis XVI, composé de trois plateaux en glace recevant, celui du milieu une corbeille ovale ornée de guirlandes de fleurs sur canneaux à jours, ceux des bouts, des corbeilles de même modèle mais de forme ronde.

Tout ce service est d'une exécution beaucoup plus courante que le premier. MM. RISLER et CARRÉ, en l'exposant à Saint-Louis, ont certainement voulu montrer au Jury deux genres de fabrication totalement différents.

En résumé, l'Exposition de MM. RISLER et CARRÉ tenait dans la Section de l'Orfèvrerie française une place importante, très remarquée; le Jury international n'hésita pas à lui accorder un Grand prix.

Récompenses aux collaborateurs.

MM. LELIÈVRE, sculpteur, Médaille d'or.
VITON, chef d'atelier, — de bronze.
DUDICOURT, orfèvre, — —
PHILIPPON, ciseleur, — —

Médaille d'or.

Maison HENRI HARLEUX. — Nous voici en présence d'un genre tout différent de ceux que nous venons d'examiner. Tous les objets fabriqués et exposés par M. HARLEUX sont exécutés en un métal spécial, le « Gallia Métal ».

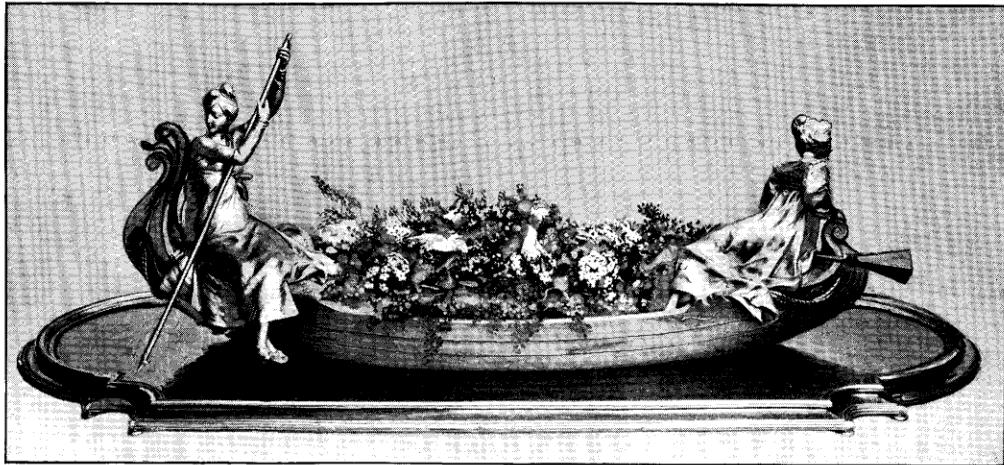
Préoccupé à juste titre de la concurrence redoutable que faisaient à notre Orfèvrerie classique les industriels étrangers, tant Anglais qu'Allemands, en inondant Paris de pièces en étain et métaux divers, d'une exécution inférieure et d'un goût très douteux, le prédécesseur de M. HARLEUX, M. CHÉRON, en 1893, pour entamer la lutte avec les importateurs dans notre pays, composait un métal à base d'étain, mais traité par un procédé spécial à lui, donnant à cet alliage la sonorité et la résistance des métaux durs.

Ce genre d'Orfèvrerie, qui au xv^e siècle et à la fin du règne de Louis XIV avait eu tant de succès en France, semblait pour ainsi dire abandonné; les articles qui s'y vendaient depuis quelques années venaient de l'étranger; sa réapparition était donc d'un grand intérêt pour le pays, puisqu'elle faisait renaître une branche d'industrie qui, autrefois, avait produit de remarquables chefs-d'œuvre et semblait aujourd'hui complètement oubliée.

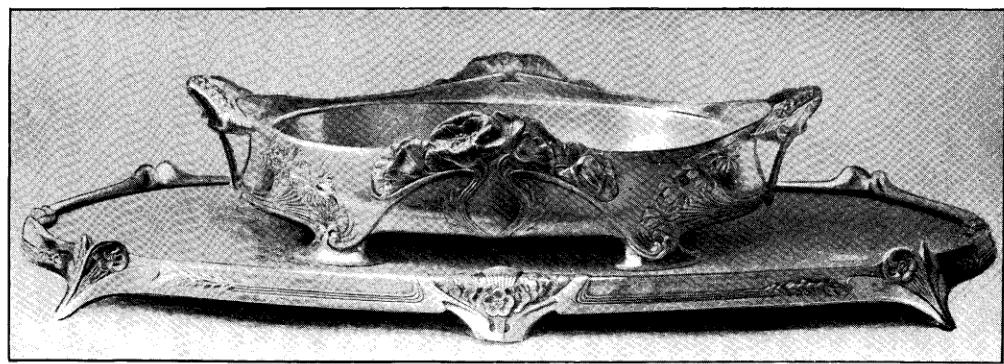
En 1900, le Jury international décernait à M. Chéron une médaille d'argent pour ses œuvres. Depuis, M. HARLEUX a vu accueillir avec grand intérêt le « Gallia Métal » par le public, tant en France qu'à l'étranger; ses articles ont le plus grand succès et viennent lutter avec les objets que les manufactures d'Allemagne produisent dans ce genre d'Orfèvrerie.

Ce qui distingue les pièces en « Gallia Métal » des produits similaires étrangers, c'est la sobriété dans la décoration et le goût simple dans le style moderne.

M. HARLEUX avait, à Saint-Louis, quelques pièces de style, un service à thé, entre autres, assez intéressant; mais il est, à mon avis, bien supérieur dans le genre moderne; au reste, l'ornementation générale des objets exposés est inspirée de la fleur, du feuillage, et la stylisation de la plante joue presque toujours le principal rôle dans la composition des objets qu'il nous présente.



Surtout de table, métal et bois,
exécuté par la Maison Henri HARLEUX.



Surtout et Corbeille en métal,
exécutés par la Maison Henri HARLEUX.

La diversité des articles en ce genre est considérable, M. HARLEUX en avait une quantité pour tous les usages de la vie : encierres, flambeaux, plateaux, etc.

Parmi cet ensemble, un service à thé, amusant de forme et d'une fantaisie charmante ; la décoration, empruntée au trèfle, orne les formes de chacune des pièces, conservant la ligne générale de chaque objet en laissant la pureté des contours entièrement libre.

Un vase à fleurs, que le feuillage du chèvrefeuille habille, donne la même impression de sobriété dans le détail et de simplicité dans l'ensemble, impression que l'on ne retrouve presque jamais dans les compositions des orfèvres étrangers.

Remarqué aussi un petit milieu de table d'une fantaisie très originale ; il est formé d'un bateau en bois sur lequel deux femmes sont assises l'une à l'avant, l'autre à l'arrière ; le tout est posé sur un plateau en glace simulant les flots sur lesquels vogue cette frêle embarcation.

En résumé, l'Exposition de M. HARLEUX, bien que composée d'objets de vente courante dont les prix peu élevés permettent la lutte avec les concurrents des pays étrangers, offre l'aspect d'un ensemble soigné, toujours original dans la forme et le détail.

Apprécient les efforts et le grand progrès apportés à cette industrie par la maison HARLEUX, le Jury lui décernait une médaille d'or et une médaille d'argent à son collaborateur M. VEZIEN, directeur de la fabrication.

Hors concours.

Maison BOIN-TABURET; HENRY frères, successeurs. — Grand Prix en 1900 à l'Exposition Universelle de Paris, la maison HENRY frères, par le fait de la nomination de membre du Jury d'un de ses associés, était hors concours à Saint-Louis.

L'Exposition de MM. HENRY occupait un des quatre salons du centre de la Classe. Suivant les principes de leur prédécesseur, c'est en s'inspirant des modèles que fournirent les belles époques des xv^e et xviii^e siècles, qu'ils continuent les traditions de la maison. A l'école de M. BOIN, ils ont appris à connaître et à aimer l'Orfèvrerie des temps passés, et comme la parole du maître était persuasive, les élèves profitèrent des leçons données ; aussi, voyons-nous peu de style moderne dans leur Exposition.

La pièce la plus importante de leur stand est un service de table composé d'un grand surtout et de deux plus petits formant bouts de table ; c'est une inspiration d'un des plus délicieux morceaux de l'architecture française, le bosquet du parc de Versailles dit « la Colonnade » exécuté sur les dessins de Mansart.

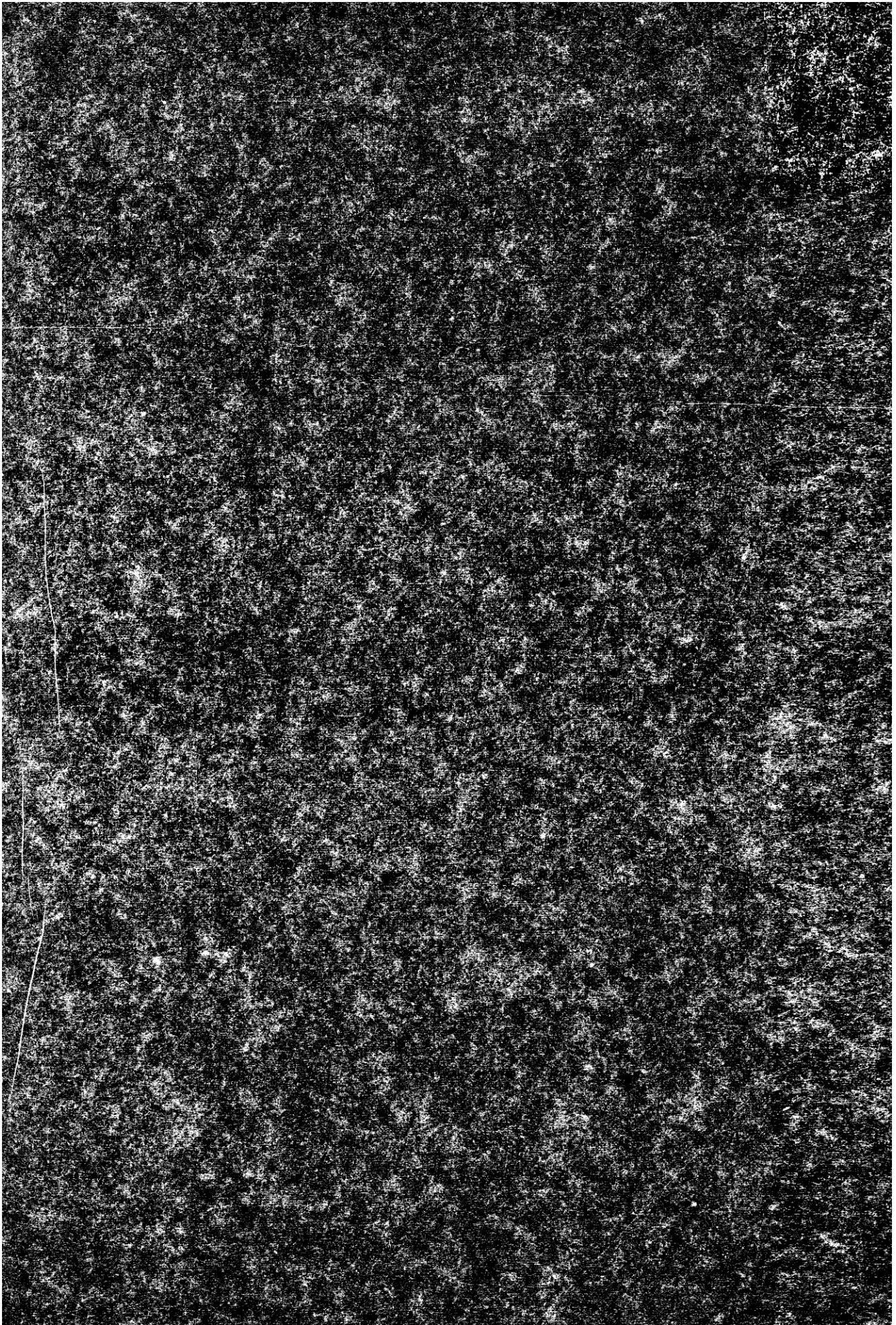
Ce surtout comprend un grand plateau de glace cerclé d'une architecture basse à panneaux, au centre duquel s'élève un temple dont les arcades abritent des enfants rappelant les marmousets de Versailles.

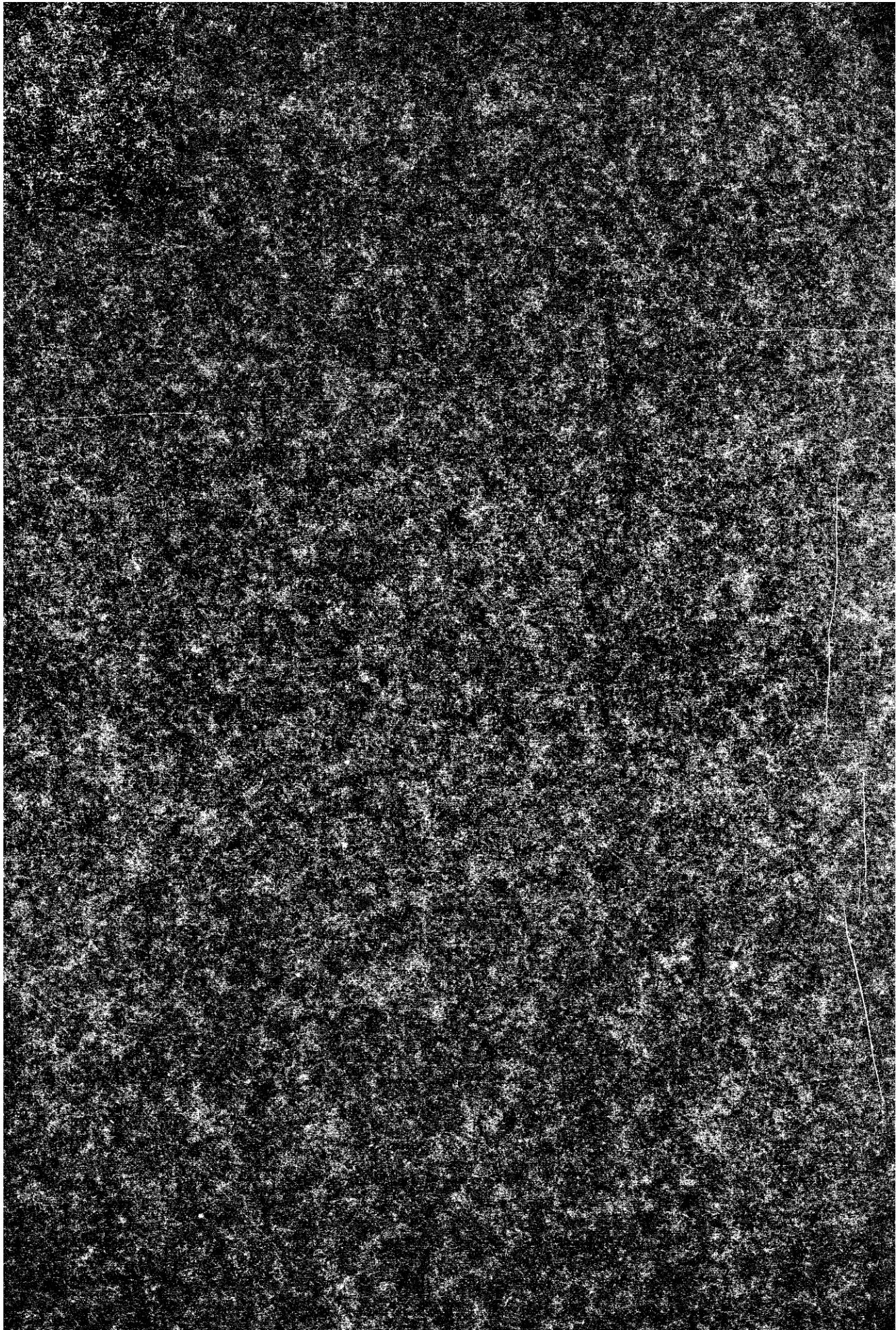
Les extrémités ou petits surtouts, construits d'après le même principe, sont de délicates colonnades sous les portiques desquelles se groupent des animaux, cerfs en éveil, sanglier au repos, etc., etc...

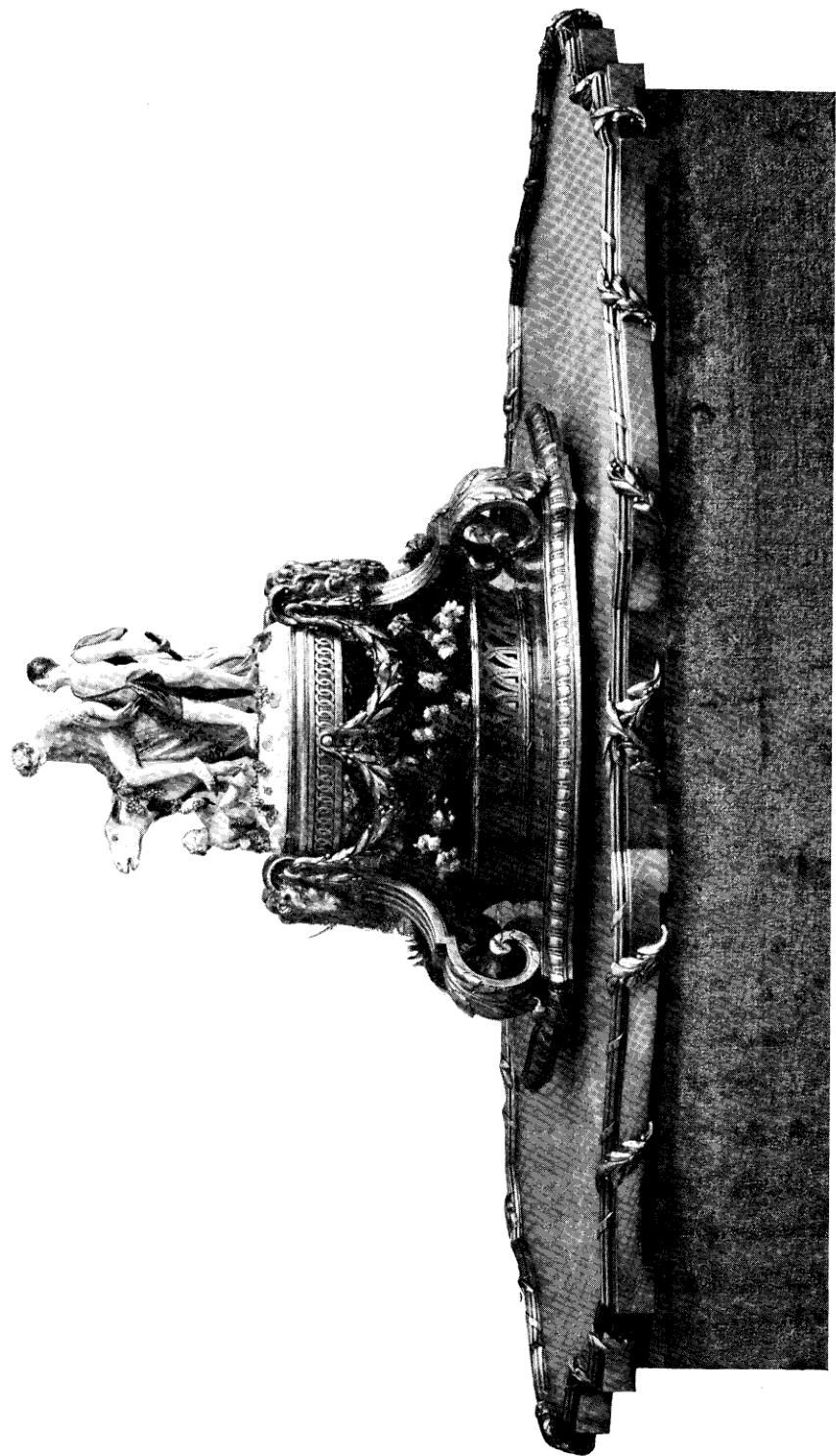
Un autre surtout de table tout en argent de style Louis XVI, un peu massif, rappelle les œuvres de Delafosse, le plateau en glace est encadré d'une architecture simple enveloppée de grosses guirlandes, que forment des branches de laurier.

La corbeille allant au centre, de forme ovale à quatre lobes, est ornée, aux extrémités, de têtes de bœufs d'où tombent, semblables à celles du plateau, des guirlandes de laurier, rattachées par de gros clous dans la gorge à canneaux ciselés constituant le haut de la pièce.

Deux grands vases à couvercle, de même décoration que la cor-







Surtout Louis XVI, en vermeil et centre groupe Saxe,
exécuté par la Maison BOIN-TABURET, HENRY Frères, Successeurs.

beille, faisant bouts de table, et quatre candélabres inspirés d'un modèle ancien, ainsi que des dessous d'assiettes viennent compléter cet ensemble.

MM. HENRY présentent aussi une garniture de table en vermeil également de style Louis XVI. La partie milieu, tirée d'une gravure de l'époque, est formée d'un plateau en glace où reposent quatre consoles soutenant un plateau à bandeau en vermeil sur lequel se pose un groupe de Saxe ancien ; sous ce plateau est disposée une corbeille en métal recevant des plantes et des fleurs.

Quatre petits paniers ronds en vermeil, ornés de guirlandes, accompagnent le surtout et servent à présenter les gâteaux ; les bouts de la table ont pour décoration des seaux à fleurs, réduction du modèle des grands seaux à glace de Germain qui se trouvent dans la magnifique collection d'argenterie ancienne de la Cour de Portugal. Quatre candélabres, sorte de carquois d'où s'échappent des branches venant former un bouquet de trois lumières, terminent la garniture de ce surtout de table.

Un service à thé du même style, complètement reconstitué d'après une cafetièrerie de l'époque qui eut les honneurs de l'Exposition du Petit Palais à Paris, en 1900, comprend un grand plateau, la bouilloire, la théière avec son sucrier et son crémier et enfin une grande chocolatière.

Il faut encore mentionner une toilette de style empire dont toutes les pièces, en cristal taillé à diamants, sont décorées de légers ornements de vermeil ; le cadre de la grande glace rectangulaire est composé de panneaux de cristal à la taille ancienne, réunis par des rosaces et des moulures à feuilles d'eau.

J'ai été amené, et pour cause, à ne faire ici qu'une description, sans commentaires, des objets de la maison BOIN-TABURET, HENRY frères, successeurs ; cependant, ne serait-ce que comme remerciement, je ne saurais passer sous silence la façon toute courtoise avec laquelle les membres du Jury tinrent à mentionner au procès-verbal de leur dernière séance les félicitations spéciales qu'ils voulurent bien m'adresser pour l'Exposition de la maison HENRY frères dont je leur avais fait les honneurs.

A titre de collaborateur, un grand prix fut décerné au sculpteur de grand mérite qu'est M. ÉDOUARD AUBIN, dont le talent délicat est entièrement acquis à la maison HENRY frères, à la disposition de laquelle il met son goût et ses connaissances profondément artistiques avec un dévouement et une conscience que je suis heureux de signaler ici.

VI. — ÉTATS-UNIS.

Deux maisons seulement représentaient, à Saint-Louis, l'Orfèvrerie américaine, Orfèvrerie si différente de la nôtre, qu'en la considérant, nous nous arrêtons étonnés et quelque peu désorientés, « LA GORHAM C° » et la « MERMOD AND JACQUARD C° ».

Bien qu'ils s'en défendent, les orfèvres américains commencent à abandonner le genre où les fleurs, les feuillages et les animaux couvraient totalement les objets d'orfèvrerie de leur fabrication; ils s'efforcent, aujourd'hui, de s'inspirer des styles consacrés : Renaissance, Louis XV, Queen Anne, etc., pour procéder à la composition de leurs pièces, quand la flore, genre moderne, n'est pas employée.

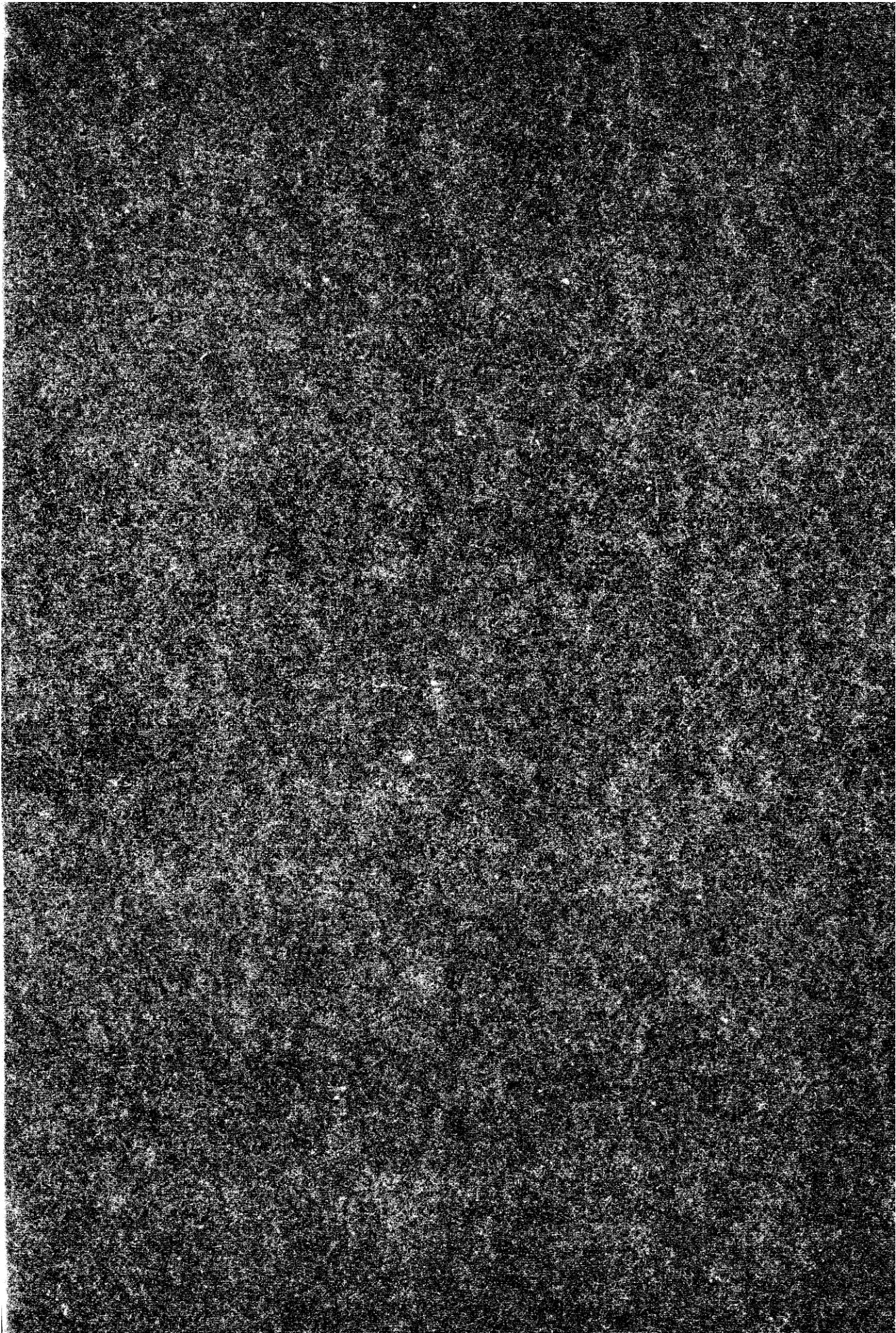
Ce qui frappe au premier coup d'œil, c'est l'abus de l'ornementation, qui cependant, depuis 1889, s'est assagi considérablement: malgré cela le défaut primitif persiste et nous choque vivement. On sent trop le désir d'être personnel et de vouloir faire croire à un style national ne se rattachant aucunement aux œuvres européennes, désir qui bien souvent leur fait commettre de grosses erreurs.

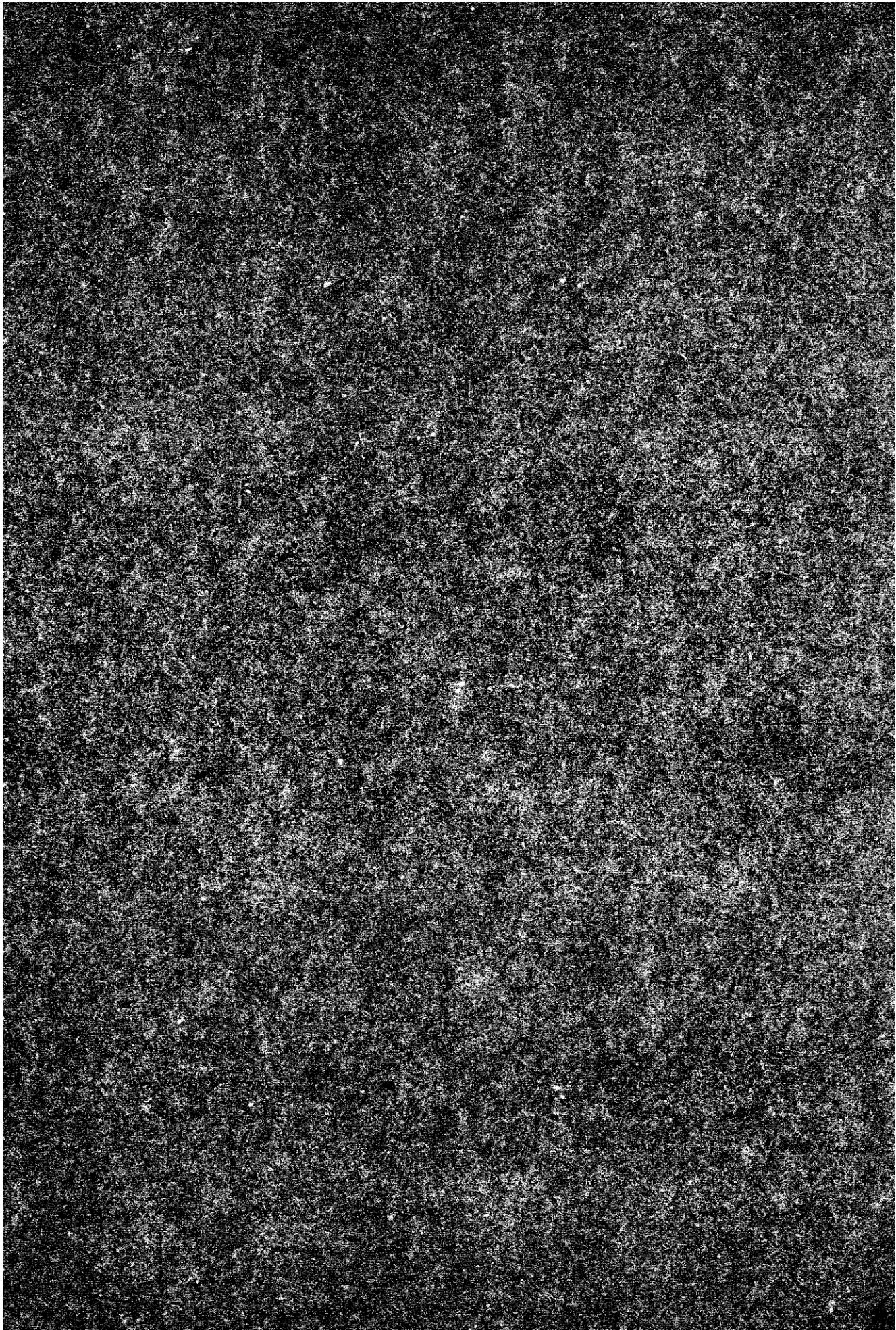
Les États-Unis possèdent des ouvriers orfèvres très capables et les travaux de marteau exécutés par eux sont véritablement intéressants, d'une pureté de ligne remarquable et particulièrement soignés.

Je ne ferai pas ici une étude de l'industrie américaine, les Expositions Universelles qui se sont succédé à intervalles très rapprochés ont donné lieu à des comptes rendus et à des rapports fort détaillés et très documentés à ce sujet. Chacun sait maintenant l'importance des usines américaines où les chiffres de production et d'affaires sont considérables, les nombres imposants d'ouvriers qui y sont employés, les quantités de métaux or et argent qui viennent s'y transformer en objets de toutes sortes, tout ce que j'en pourrais dire est depuis longtemps connu de tous.

Ce que je veux noter, c'est l'impression produite par ce genre d'Orfèvrerie vue en masse, ainsi qu'il m'a été donné de le faire à Saint-Louis et à New-York.

Quand on examine ces énormes pièces faites au marteau dont les Américains sont si fiers, — « travail entièrement fait à la main », font-







Aiguière et son Plateau,
exécutés par la Maison GORHAM et Cie, de New-York.

ils valoir, — l'impression frappante est le manque d'architecture ; les formes presque toujours mauvaises laissent les lignes molles, sans hardiesse et sont encore amoindries par la profusion des détails.

La décoration de ces importantes pièces est généralement de grandes fleurs, enveloppant des bas-reliefs qui ne sont pas à l'échelle. Les femmes ornant, par exemple, un vase ou une aiguière se trouvent encadrées de feuillages aussi grands que le corps tout entier de ces sujets.

Comme exécution le travail est fort bien traité, l'œuvre du marteau est souvent remarquable, vu l'importance de l'objet et la forme générale ; la ciselure est très soignée quoique souvent un peu sèche, manquant d'ampleur et de modelé.

A côté de ces pièces importantes, la fabrication américaine apparaît sous son véritable jour dans l'orfèvrerie courante, fabriquée à l'aide d'outillage perfectionné, permettant d'établir à très bon marché des profusions d'articles, tous les mêmes, sans goût, sans grâce, et surtout appelés à faire beaucoup d'effet pour un prix modique. A ce point de vue, les usines américaines sont tout à fait intéressantes et les grandes maisons dont nous aurons à examiner ultérieurement les produits sont arrivées, de ce chef, à un degré de perfection particulièrement remarquable.

Grands prix.

THE GORHAM MANUFACTURING COMPANY. — La maison GORHAM avait, au centre du Palais des Industries variées, c'est-à-dire dans le palais faisant vis-à-vis à celui des Manufactures, un vaste salon dans lequel nous avons passé une matinée entière à examiner, avec grand intérêt, les objets de toutes sortes qui s'y trouvaient exposés.

Presque toutes les pièces présentées sont exécutées au marteau ; il était fort curieux de voir l'enthousiasme de nos collègues américains, devant ces objets qu'ils semblaient considérer comme le summum de l'art, eux dont la préoccupation constante est de remplacer la main de l'homme par toutes sortes de machines-outils plus ou moins perfectionnées.

Quand on fait un effort de mémoire pour se rappeler ce qu'était l'Exposition d'Orfèvrerie américaine en 1878, on peut se rendre compte du progrès colossal fait aux États-Unis en ces vingt années par les orfèvres que nous avons visités.

La GORHAM C° exposait plusieurs services à thé de forme ovale, tout unis ; l'exécution en est parfaite et dénote l'œuvre d'hommes habiles à manier le marteau, sachant conserver la ligne et la régularité dans le profil. Les formes sobres sont agréables d'ensemble pour toutes les pièces sauf pour les bouilloires qui, peut-être très pratiques, semblent maigres d'aspect et supportées par des pieds aux ornements frêles et peu décoratifs.

De tous les objets exposés, ce sont ceux de ce genre simple, qui, certes, à mon avis, sont de beaucoup supérieurs au point de vue de la composition et du goût.

Je n'ai guère apprécié un fort important service à thé, de style Renaissance, où les ornements se multiplient à l'infini. Les pièces sont chargées du haut en bas d'une ciselure très compliquée, l'exécution en est très poussée, mais ne rachète pas le défaut de composition ; c'est une profusion inouïe d'ornements Renaissance adaptés à des formes modernes n'ayant aucun caractère de l'époque.

Une pièce très intéressante était un service de toilette tout en or, de style Régence, des plus complets : flacons, boîtes, glaces, etc. ; l'ornementation en est simple et l'exécution très fine ; mais toujours le même défaut, les profils ne correspondent pas à ce qui les habille, ce n'est pas sur ces formes modern-style qu'on désirerait les voir s'appuyer.

Quantités d'autres pièces d'un intérêt réel de fabrication seraient à citer : nautical cup, punch bowl, loving cup, toutes de grandes dimensions, repoussées au marteau de la base au sommet dans une plaque unique de métal, travail très intéressant et exécuté avec grand brio par d'excellentes mains.

Sur certaines pièces, la ciselure amusante par ses effets de violente saillie fait surgir, au milieu des flots, des torses humains en haut relief représentant des naïades ou des tritons.

La maison Gorham, en dehors de son importance commerciale et de la production considérable de son usine de Providence, est une remarquable manufacture, au point de vue de l'exécution artistique, du fini de la ciselure et de la hardiesse de conception dans ses œuvres. La haute récompense qui lui fut décernée à Saint-Louis est la consécration des progrès incessants et des efforts constants apportés par elle dans cette branche d'industrie.

Médaille d'or.

MERMOD AND JACQUARD C°, à SAINT-Louis. — Avec la **MERMOD AND JACQUARD C°**, nous sommes en présence d'un genre tout différent d'orfèvrerie, qui s'explique du reste par sa clientèle tout autre que celle de la Gorham C°. Au lieu d'objets aux riches ciselures (quelquefois trop riches) qui sont demandés à la maison de New-York, nous avons en main une quantité d'objets usuels, d'une bonne fabrication courante et mécanique, où la recherche artistique semble peu préoccuper l'orfèvre.

Toutes les pièces, presque exclusivement construites sur un modèle type, ne peuvent avoir de grande prétention, le principe ornemental est un petit bouquet de fleurs qui vient se poser selon les nécessités de la forme, soit sur la panse, soit sur le col de l'objet à décorer.

Ici pas de fantaisie, pas de travail de marteau, simplement une quantité de pièces à l'usage journalier de gens qui veulent se servir d'objets en argent, se souciant peu si la décoration est d'une ciselure très soignée ou possède un caractère quelconque de composition.

Tel qu'il est, ce genre d'Orfèvrerie a son intérêt, puisqu'il répond à un besoin du pays et exige une manufacture importante pour sa production.

Considérant surtout le côté industriel de la maison, le Jury décerna une médaille d'or à cet important établissement.

VII. — ALLEMAGNE.

La Section allemande occupait presque la moitié du pavillon des Industries variées.

L'ensemble offrait un coup d'œil vraiment intéressant, beaucoup d'unité et de cohésion ; bien groupés, les différents métiers se présentaient dans des classes décorées en style moderne, sobre et de tonalité claire, obtenant ainsi un effet des plus gais et des plus lumineux.

La Classe d'Orfèvrerie industrielle était placée dans la partie du milieu, c'est-à-dire vis-à-vis la grande porte d'entrée, formant une nef, sorte de hall où les poutres de bois, qui constituaient l'armature générale des bâtiments de l'Exposition, étaient masquées par des motifs décoratifs en ton gris clair simulant la pierre sculptée ; cet arrangement donnait au tout un cadre élégant que les Classes des autres nations étaient loin de posséder.

Les objets étaient exposés dans de grandes vitrines tout en cuivre poli, de décoration moderne, les soubassements étaient habillés de gros rinceaux à volutes pleines, donnant un aspect riche, mais lourd, massif, dénué d'élégance et d'un goût douteux.

Au fond du hall, un escalier, de quelques marches en marbre, conduisait dans une sorte d'atrium, aux murs de faïence, précédant un salon contenant les pièces d'orfèvrerie et de ciselure des professeurs Fitz Muller, de Munich, Schoenauer Offtendinger, de Hanau, Rolloff, de Berlin, etc., pour la plupart inspirées du gothique et de la Renaissance et dont nous avions en grande partie pu apprécier le travail à notre dernière Exposition Universelle de 1900.

L'impression qui se dégage de l'ensemble de la Classe d'Orfèvrerie allemande est le manque de personnalité dans la composition ; on sent que l'artiste qui a conçu ces pièces est trop sous l'influence des études faites, ce sont des répétitions trop exactes des motifs et des formes que sa mémoire a conservés intacts.

De même qu'un homme qui connaît bien suivant les règles de la grammaire une autre langue que sa langue natale éprouve une énorme difficulté à penser dans cet idiome, de même on sent chez l'artiste allemand, malgré ses connaissances du style, la grosse difficulté de penser, si j'ose dire, et de composer dans ce style.

Grands prix.

La ville de Hanau, sous forme de collectivité, réunissait dans une même vitrine les Expositions de ses principaux orfèvres. Il y avait dans cet ensemble une série de pièces d'un véritable intérêt artistique, qui, du reste, valurent un Grand prix à la collectivité.

Entre autres une statue d'ivoire enveloppée de draperies en émail, œuvre d'un artiste de talent, M. MEYER; un miroir à main, composition du professeur HALM; le fond de cette glace, en émail sur paillons, semblait un médaillon, encadrant une tête de femme, charmante d'expression et de couleur; ce travail très délicat fut apprécié tout particulièrement par le Jury.

La maison SCHLESSNER avait un certain nombre d'objets émaillés, d'une exécution plus ordinaire, plus commerciale, ainsi que plusieurs pièces d'Orfèvrerie parmi lesquelles un service à thé, copie bien traitée d'un modèle ancien hollandais.

Rien de particulier à dire de la galvanoplastie sur cristal de la maison OTT, ce genre de travail connu depuis de longues années n'ayant jamais trouvé grâce devant les yeux des gens de goût et pour cause.

Maison HERMELING, de Cologne. Nous nous trouvons ici en présence d'une collection d'objets pour la plupart religieux, copie ou inspiration très serrée des belles œuvres du gothique et de la renaissance allemande. La ville de Cologne avait consenti à prêter à M. HERMELING une couverture de livre en vermeil exécutée par lui il y a quelques années pour le musée. Cette pièce, très soignée, est une des belles choses de cette Exposition; la ciselure d'une magistrale interprétation est accompagnée d'émaux et de pierres précieuses, formant une décoration très heureuse.

Une autre pièce fut spécialement remarquée par les membres du Jury, c'est un reliquaire en vermeil de style gothique d'un travail d'une délicatesse extrême; ce ne sont que clochetons et petites figurines. Le reproche peut-être à adresser serait la trop grande quantité de détails; malgré tout, un fort beau morceau d'Orfèvrerie très artistiquement traité.

M. WIRTE exposait également un reliquaire gothique avec des émaux, le tout un peu confus quant à l'Orfèvrerie et un peu criard pour les émaux, au demeurant une pièce intéressante; bien que légèrement inférieure cependant dans son ensemble aux objets ci-dessus, le Jury accordait également un Grand prix à cette Exposition.

M. VERNER, de Berlin, se voyait également décerner la même récompense, bien que son Exposition fût des moins intéressantes: beaucoup d'objets en ambre aux montures lourdes et d'une esthétique très contestable. La qualité de fournisseur de l'empereur insérée dans sa vitrine influenza quelque peu en cette occasion la décision des jurés.

Avec les ORIVIT Cie et KAISER Cie nous passons à l'Orfèvrerie en métal, composition contenant une grande partie d'étain traité d'une façon spéciale pour obtenir une matière résistante.

Ce sont là deux maisons fort importantes, d'une production journalière considérable; elles ont des dépôts dans plusieurs villes d'Europe: Berlin, Paris, Vienne, Francfort.

L'Exposition de la maison ORIVIT présentait un plus vif intérêt que celle de la maison concurrente, par son installation plus importante et par la diversité des modèles, ou plus exactement par les divers aspects de ses modèles.

Beaucoup plus sobre et mieux raisonnée était la structure de chaque objet. Quelques pièces offraient un caractère de grande simplicité, une branche seule de feuillage venant en relief très doux accompagner des formes nettes et d'un galbe agréable. De petits services à thé amusaient par la fraîcheur de leurs décors empruntés toujours à la flore et aux effets rappelant les cuirs repoussés.

La maison ORIVIT recommandait au Jury, en insistant vivement sur le procédé, une fabrication spéciale, tant en étain qu'en argent; ce procédé, consistant en l'estampage au moyen de la force hydraulique, nous était montré comme une invention récente quoique employé depuis plusieurs années en France par la maison CHRISTOFLE.

Le puissant outillage nécessaire à cette fabrication était exposé, sous le nom d'ORIVIT, au Palais des Machines. Au moyen de la vapeur un énorme piston vient comprimer un certain volume d'eau à une pression de 20,000 atmosphères; c'est dans le cylindre de ce piston que s'opère l'estampage.

Veut-on une cafetière aux ornements compliqués et délicats? La forme, d'abord repoussée au tour, est ensuite enfermée dans une

matrice à clefs, en acier, où les ornements à reproduire sont gravés en creux sur les parois intérieures, le tout est placé dans le cylindre rempli d'eau du piston qui, au moyen d'une manette, est mis en mouvement. Je passe sous silence quelques opérations ayant pour but de protéger au moyen de chemises en caoutchouc la matrice de toute humidité et d'éviter également des effets contrariant le bon fonctionnement de l'estampage.

L'eau recevant la pression du piston, la transmettant dans tous les sens, fait appliquer le métal de la pièce tournée contre les parois de la matrice, en lui faisant emprunter jusqu'aux plus petits détails qui y sont gravés.

Ce procédé a le grand avantage de ne pas exiger de soudure aux pièces, ainsi que le nécessite l'estampage au balancier ou au mouton ; de plus, les épreuves obtenues au moyen de cette pression constante ne sont pas susceptibles d'être doublées et floues, ce qui arrive fréquemment par l'estampage ordinaire qui demande plusieurs passes, pendant lesquelles l'épreuve peut se déplacer légèrement, quand descend la contre-partie ; en outre, cette dernière ne peut posséder une affinité aussi parfaite que l'eau avec le métal à décorer.

Si ce système a de certains avantages, il a de grands inconvénients ; tout d'abord la machine est d'un gros prix, ensuite les matrices revenant fort cher, pour arriver à en amortir la valeur, il faut une vente considérable de chaque objet. J'ai voulu m'en rendre compte et me suis renseigné sur le prix de vente d'un petit service à thé en argent fait par ce procédé. Il est évident que ce genre d'article ne comporte pas une fabrication par quantités énormes, c'est pourquoi je l'avais choisi. Les prix qui m'ont été donnés sont assurément établis avec une grosse majoration pour l'amortissement du matériel, car, à peu de chose près, ils équivalent à ceux auxquels reviendraient ces pièces faites en ciselure.

Cet outillage ne saurait donc rendre de réels services que pour une fabrication nécessitant une production considérable d'un même objet, c'est alors que son utilité serait précieuse, il permettrait d'établir des pièces parfaites d'exécution à un prix très peu élevé, le matériel étant amorti par la vente d'une quantité énorme de ces épreuves.

Les jurés américains, que l'outillage mécanique passionne, furent enthousiasmés de ce mode de fabrication ; eussent-ils hésité à donner un Grand prix à la Orivit Cie pour les objets exposés que la vue du porte-bouquet qui fut estampé devant nous par cette colossale machine aurait enlevé leur suffrage.

La maison KAISER avait une Exposition beaucoup moins importante, les produits présentés étaient pour la plupart ceux que nous pouvons voir à Paris dans le magasin de détail : plats aux fonds garnis d'animaux en bas-relief et aux marlys ornés de feuillages et de fleurs, beaucoup d'autres pièces d'un modernisme bien fastidieux à voir en quantité. Cependant plusieurs objets se dégageaient de cet ensemble, certains brocs ou pichets, agréables de forme, étaient fort plaisants par leur décoration bien appropriée à des profils très étudiés.

L'importance de cette manufacture et l'ensemble de cette Exposition justifiaient la récompense que le Jury lui accordait.

Un Grand prix fut également décerné à la maison Dich FRIEDRICH qui exposait au Palais des Machines. Cette importante usine, qui n'occupe pas moins de 450 ouvriers, est universellement connue pour la qualité des outils d'un emploi journalier en orfèvrerie et bijouterie.

Médailles.

La médaille d'or fut décernée à M. MILLER, qui exposait une œuvre intéressante d'Orfèvrerie représentant Jonas et la baleine, pièce que nous avions déjà appréciée en 1900 à notre Exposition nationale.

Même récompense à M. BRUCHMANN pour une fontaine allégorique exécutée sur les dessins de M. Otto RIETH et modelée par AMBERG ; elle représente le triomphe de la musique allemande, c'est un mélange diffus d'ornements, de figures, de médaillons se superposant d'une façon peu harmonieuse ; les proportions entre ces divers éléments ne sont aucunement conservées et offrent un ensemble sans unité et de composition défectueuse. Malgré ces grands défauts, c'est une œuvre dont on doit tenir compte, elle a dû coûter à son auteur un grand travail et de sérieux efforts.

Trois autres médailles d'or furent accordées à MM. BERNER, Walter SCHERF et WERHSTATTE, cinq médailles d'argent et une médaille de bronze à divers exposants dont les produits, bien qu'intéressants, ne comportent pas une description spéciale.

VIII. — AUTRICHE.

Orfèvrerie.

L'Autriche est une des nations qui depuis quelques années a fait le plus d'études et le plus de progrès artistiques. Il est regrettable de ne pas avoir vu son Orfèvrerie représentée au Palais des Industries à Saint-Louis.

C'était dans le Pavillon autrichien que M. WACCHMANN, l'habile orfèvre qui, en 1900, nous avait apporté des œuvres remarquables par leur parfaite exécution et leurs classiques traditions, avait placé quelques pièces d'orfèvrerie; dans ce même palais nous avons pu nous rendre compte de l'importance attachée, en Autriche, à l'enseignement industriel et artistique, les Écoles royales des arts appliqués de Vienne, de Prague, d'Ampezzo et de Coblenz ayant exposé les ouvrages de leurs jeunes élèves.

En s'imposant de gros sacrifices pour l'entretien de ces écoles, l'Autriche veut aussi, comme sa voisine l'Allemagne, donner une direction nouvelle à ses artistes, espérant amener, grâce à ses efforts incessants, ce renouveau dans l'art industriel, que tout le monde désire et qui devra sortir complètement des traditions des écoles classiques de ce pays.

Émaux.

Au Palais des Industries, M. SOUVAL, de Vienne, avait une intéressante Exposition de pièces en émail, de dessin très soigné et de couleurs agréables; ces objets lui valurent la médaille d'or.

M. POLITZER, faisant le même genre d'articles, présentait des produits plus courants de fabrication et moins soignés; une médaille d'argent lui fut attribuée.

M. LAUZA, de Vienne, recevait une médaille de bronze, ses émaux étant jugés inférieurs à ceux exposés par les deux maisons précédentes.

Connaissant le talent de beaucoup d'autres orfèvres viennois, nous ne pouvons que déplorer de n'avoir pu admirer leurs créations qui, certes, auraient constitué un ensemble des plus intéressants et d'une véritable valeur artistique.

IX. — BELGIQUE.

C'est également dans leur pavillon national que les orfèvres belges étaient installés, ils n'avaient aucun exposant dans le Palais des Manufactures.

Grand prix.

M. HOOSMANS, l'habile orfèvre de Bruxelles, avait envoyé un important surtout de table en argent ; œuvre d'un sculpteur de talent, VAN DER STAPPEN, cette pièce de milieu simulait un vaste motif d'architecture, sorte de vasque destinée à recevoir des fleurs et autour de laquelle se groupaient des femmes et des enfants nus.

Ces figures constituaient la principale ornementation ; la facture en était large et la poésie calme émanant de ces sujets donnait à l'ensemble un aspect peut-être un peu trop sévère pour la destination de l'objet, qui n'en était pas moins une œuvre remarquable, d'une valeur esthétique incontestable.

A M. ROMBEAUX, collaborateur de la maison HOOSMANS, était accordée une médaille d'argent pour ses intéressantes statuettes en ivoire, soutenant des bouquets de fleurs en argent, destinés à recevoir des lumières, composition délicate d'un goût charmant et d'une heureuse harmonie dans le mélange de l'ivoire et du métal.

Médaille d'argent.

La maison VILMOTTE, de Liège, exposait différentes pièces d'Orfèvrerie religieuse, reliquaires de style gothique, croix rehaussées d'émaux, le tout d'une fabrication soignée. Le Jury, considérant que ce genre d'orfèvrerie ne constituait pas la principale production de cette maison qui s'occupe plus spécialement d'appareils d'éclairage, crut juste de ne décerner qu'une médaille d'argent à M. VILMOTTE pour les objets contenus dans sa vitrine.

La même récompense fut accordée à M. VISTERMANN, qui présentait une série de petits objets en métal argenté, amusants par leur conception en style moderne et l'originalité souvent imprévue de leur forme.

X. — BULGARIE.

Il n'y a véritablement pas d'orfèvre dans la Section bulgare. La maison GHEORGHEFF que nous visitons ne nous soumet que des colliers, des broches, des épingles de cravate, quelques boîtes à cigarettes et cuillères à thé; sa place eût été mieux indiquée dans la Classe de la Bijouterie.

Le travail, très ordinaire et sans intérêt, ne nous permit d'accorder à cette Exposition qu'une médaille de bronze.

XI. — CEYLAN.

Le gouvernement de Ceylan avait fait une Exposition collective des œuvres de ses orfèvres. Cet ensemble est plus intéressant au point de vue de l'industrie du pays qu'au point de vue artistique et purement de métier. Aucun progrès à signaler, le tout est très naïf d'exécution et d'un travail très élémentaire. Le Jury accorda une médaille d'or et une médaille d'argent à ces industriels dont les travaux, bien que très primitifs, sont cependant d'un certain intérêt ethnologique.

XII. — CHINE.

A proprement parler, la Chine n'avait pas d'Exposition d'Orfèvrerie. Diverses pièces d'argenterie étaient exposées parmi des ivoires sculptés, des laques et des soieries.

D'après ces spécimens, il est facile de se rendre compte que cette branche d'industrie n'a fait aucun progrès dans ce pays, les orfèvres sont exactement au même point qu'il y a cent cinquante ans. Une ciselure naïve et médiocre décore à profusion des objets dont la fabrication est des plus rudimentaires.

En considération de son importance (400 ouvriers) et surtout de son titre de Manufacture Impériale, un Grand prix fut accordé à la maison de Pékin qui exposait, en même temps qu'une quantité d'objets de toute nature, une série de pièces d'Orfèvrerie et d'émaux, dénuées de tout intérêt et bien inférieures aux spécimens anciens exposés à titre rétrospectif, et datant de plus de cent ans.

La maison WING CHAONG, de Canton, apporte dans sa fabrication plus de soin et nous a semblé avoir fait un léger progrès, bien léger à la vérité, dans la forme et la composition de ses modèles ; cet effort constaté fut récompensé par une médaille d'or.

La Maison TACKSHANG ainsi que deux autres fabriques moins importantes reçurent, la première, une médaille d'argent, les deux autres, une médaille de bronze.

Le Jury crut devoir récompenser ces divers exposants, tenant compte de ce qu'est l'industrie dans ce pays si étrange et si fermé, ayant si peu d'analogie avec les autres nations au point de vue des moeurs, des coutumes et du caractère.

XIII. — DANEMARK.

Comme à notre dernière Exposition Universelle, les orfèvres scandinaves s'abstinrent presque totalement de venir à Saint-Louis. M. PETER HERTZ, de Copenhague, qui soumet au Jury une sorte de surtout en ivoire, argent et lapis, d'un travail intéressant et précieux, reçoit une médaille d'argent.

Nous avons regretté que M. MICHELSSEN n'ait pas envoyé de belles œuvres dans le genre de celles que nous avions pu apprécier à Paris en 1900 à notre Exposition ; sa vitrine à Saint-Louis, d'un intérêt très moyen, ne permit pas au Jury de lui décerner la récompense que le mérite et le talent que nous lui connaissons devaient lui faire obtenir sans conteste.

XIV. — HONGRIE.

La maison BACHRUCH, de Budapest, représentait seule l'Orfèvrerie hongroise : beaucoup de filigrane ainsi que des objets en galvano-plastie, imitation de dentelles formant l'ornementation de pièces de toilette. De jolies reproductions de pièces d'Orfèvrerie dans le goût hollandais et allemand firent décerner le Grand prix à M. BACHRUCH, dont l'Exposition avait un véritable cachet d'originalité et de goût.

Les émaux sur cuivre de M. RAPPAPORT, imitant les flammés et que nous connaissons fort bien, par leur tonalité imprévue et leurs bizarres effets, obtinrent une médaille d'argent.

XV. — JAPON.

L'Exposition générale du Japon était, sinon la plus importante, du moins une des plus considérables de Saint-Louis.

Rien que pour la Classe 30, il y avait, tant pour l'orfèvrerie que pour l'émail, 162 exposants. S'il me fallait les examiner ici chacun séparément, un volume serait nécessaire, je n'y songe pas un seul instant; au reste, il ne fallut pas moins de deux jours et demi au Jury pour terminer les opérations dans cette Section.

Les innombrables objets exposés se ressemblent tous et pourraient figurer sous un même nom d'artiste, tant l'aspect général est le même, le travail parcelllement soigné et l'interprétation semblablement originale.

Ce peuple est extraordinairement artiste et combien habile exécutant. Avec quelle inimitable naïveté, avec quelle poésie captivante il interprète la nature! Que ce soient des fleurs ou des animaux, il y a toujours, dans la conception si personnelle de ses œuvres, une saveur et une habileté qui laissent une vive impression d'art à celui qui les a contemplées.

Parmi la multitude d'objets, nous remarquons plus particulièrement l'Exposition de M. KAJIMA YEISABURO, de Tokio, qui nous présente une série de boîtes et de vases en argent imitant les laques anciennes par leurs tons bruns et leurs ornements d'or de couleurs différentes. La finesse du travail ne peut être plus poussée, les formes sont heureuses et d'une grande simplicité. Tout dans ces pièces contribue à en faire de précieux bibelots d'un goût véritablement exquis. Le Grand prix fut donné à M. KAJIMA pour cette fabrication vraiment intéressante.

Parmi les émaux il faut mentionner tout spécialement ceux de l'Exposition de M. ANDO JUBEI, et entre autres un vase remarquable; le décor formé de plumes de paon est une petite merveille de composition et d'exécution; la tonalité claire de la forme est rehaussée de l'éclat vif et brillant des plumes dont les verts et les bleus, sur paillons d'or, donnent un brio et une élégance extraordinaires à cette pièce et

en font un véritable objet d'art. Avec enthousiasme le Jury lui décerna le Grand prix.

Trois autres Grands prix furent attribués : à M. JOBI YEISUKE, de Kyoto, pour son Exposition de pièces d'argent à décors d'oiseaux et de dragons ; à M. KUMENO TEITARO ainsi qu'à M. NAMIKAWA SOSUKO, de Tokio, pour leurs émaux d'une finesse rare et d'un brillant coloris.

NOMBREUSES furent les autres récompenses pour les deux industries (Orfèvrerie et émail) : 44 médailles d'or, 24 médailles d'argent et 36 médailles de bronze furent distribuées aux exposants japonais, tant artistes qu'industriels.

XVI. — ITALIE.

Vivant au milieu des splendeurs de l'Italie antique, entourés de toutes ces belles œuvres qui font de ce pays un vaste musée où l'univers entier vient admirer le talent et le génie des artistes qui l'ont immortalisé, les orfèvres italiens modernes nous surprennent par leur peu d'initiative et leur manque de goût décoratif. L'exécution certes est parfaite, mais ce ne sont que des reproductions serviles des beaux modèles dont les fouilles les ont comblés, aucune interprétation, aucune note personnelle.

A l'Exposition de M. KNIGHT, de Naples, nous trouvons de remarquables reproductions des pièces trouvées à Pompéi ; le travail de marteau et de repoussé en est fort intéressant et dénote une grande habileté. Le respect des formes et l'exécution impeccable de la ciselure valurent une médaille d'or à cet orfèvre qui sut reproduire aussi habilement ces trésors de l'antiquité.

La médaille de bronze est décernée à M. DE BERNARDI, émailleur de Milan, dont les objets, quoique d'une fabrication courante, ne sont pas dénués d'intérêt.

XVII. — INDE.

On peut appliquer exactement à l'orfèvrerie hindoue ce que nous avons dit plus haut de cette industrie en Chine. Les pièces en argent qui nous ont été présentées sont d'une exécution très sommaire, tant au point de vue de la construction, qu'à celui du décor.

Le Grand prix qui fut accordé à l'Exposition d'Orfèvrerie hindoue doit être considéré comme un encouragement du Jury international aux orfèvres patronnés par le gouvernement des Indes.

XVIII. — NORVÈGE.

Les œuvres que M. ANDERSEN, de Christiania, exposait au Palais des Industries variées nous ont particulièrement séduits.

Je parlerai d'abord de ses émaux qui lui valurent un Grand prix, récompense accordée à l'unanimité du Jury.

Nous avons trouvé parmi ses objets des pièces d'un intérêt véritablement artistique, d'un goût sobre et parfait. Ses coupes ou ses vases en émail translucide, d'une délicatesse de composition et de tonalité douce, sont un véritable charme pour les yeux ; la décoration, empruntée à la fleur, varie d'une façon des plus heureuses les effets du dessin et du coloris ; l'exécution en est fine et toujours délicate.

Ce travail ne possède certes pas l'incomparable maîtrise que nous avions pu admirer à l'Esplanade en 1900, dans les œuvres de M. THESMAR, cet artiste inimitable, que la réunion de tant de qualités place sans contredit au premier rang : science, adresse, perfection dans la composition, subtile finesse dans l'art décoratif ; cependant M. ANDERSEN, par l'originale personnalité de ses créations, par leur pureté de lignes et l'harmonie de leurs couleurs, bien qu'inférieur au maître, n'en mérite pas moins la haute récompense qui lui fut accordée ; il reçut également une médaille d'argent pour les pièces d'orfèvrerie qu'il présentait au Jury. Cette argenterie possède un caractère spécial et dénote une connaissance approfondie du métier de la part de son auteur. L'emploi du métal savamment compris fait encore valoir la netteté et la finesse de l'exécution.

L'ensemble de cette Exposition fait grand honneur au talent de M. ANDERSEN. Les succès remportés par lui auprès du Jury international couronnent justement ses efforts et ses travaux artistiques qu'il nous a été donné d'apprécier à Saint-Louis.

XIX. — PORTUGAL.

L'Exposition d'Orfèvrerie portugaise, pour ainsi dire nulle, n'offrait pas le moindre intérêt.

M. MONTEIRO, de Porto, exposait un plat en argent repoussé, copie assez soignée d'une œuvre de la Renaissance, et c'est tout. Malgré le peu d'importance de cette Exposition, le Jury donnait à cet orfèvre la médaille d'argent.

La maison ROSAT JOSE, également de Porto, avait une dizaine de petites pièces en filigrane telles qu'on en vend dans les pèlerinages, croix, broches, etc., des moins intéressantes et sans aucune valeur artistique. La médaille de bronze qui cependant lui fut accordée doit être considérée comme un encouragement.

XX. — SIAM.

Le Musée Royal de Bangkok, ainsi que la maison PAYUPP avaient, dans le pavillon de Siam, exposé une série de pièces d'argent, grands vases, plats aux ornements en ciselure repoussée, travaux exécutés dans ce pays et qui rappellent ceux de l'Inde par la multiplicité des détails. La médaille d'or fut donnée au Musée Royal, la médaille d'argent à la maison PAYUPP, le Jury prenant en considération les moyens primitifs employés dans la fabrication et l'état actuel de la civilisation dans ces contrées.

CONCLUSIONS.

Nous pensons, en terminant ce travail, qu'il serait bon de résumer en quelques lignes les observations qui nous ont été suggérées à l'Exposition de Saint-Louis par la vue de diverses productions soumises à notre examen.

Laissant de côté les appréciations du Jury international, nous voudrions étudier plus particulièrement les produits américains et tâcher de déduire de cette entreprise la part intéressante que les exposants français peuvent en tirer pour l'avenir, tant au point de vue de l'art qu'au point de vue des affaires.

A l'Exposition de Saint-Louis, nous avons rencontré, chez quelques orfèvres étrangers, des pièces d'une exécution manuelle très soignée et d'une finesse très poussée comme ciselure, mais rien qui dénote un progrès sur notre industrie. L'art moderne, ou plutôt la forme artistique que l'on est convenu de nommer ainsi, constitue seul le principe de composition, rien de supérieur à nos créations ; nous avons été les premiers à inaugurer ce genre nouveau, les étrangers nous ont suivis. Les mêmes défauts, que le plus souvent nous constatons chez nos artistes modernes, existent dans les compositions des leurs. Le plus grave est certes le manque de cette éducation artistique qui fut la force des hommes des XVII^e et XVIII^e siècles, dont les œuvres si intéressantes seront toujours de sublimes modèles pour les générations futures. Trop souvent, chez les artistes modernes, l'éducation artistique pêche par la base, c'est-à-dire par l'ignorance absolue de l'architecture ; les pièces, généralement, ne sont pas construites ; la plupart du temps, c'est en tremblant qu'on les considère en songeant à leur peu de stabilité ; pour ne pas être banales, elles deviennent impossibles à un usage journalier.

Je ne voudrais pas cependant que ces critiques pussent faire supposer que je suis ennemi du progrès et que je prétende, pour l'avenir de nos industries d'art, qu'il ne soit nécessaire d'abandonner quelque peu les styles si vraiment français du XVII^e et du XVIII^e siècles, mais je souhaiterais que, prenant modèle sur les artistes si distingués de ces époques passées, nos artistes modernes s'inspirassent davant-

tage des principes de leur éducation artistique qui firent leur force et contribuèrent à la beauté des œuvres remarquables qu'ils nous ont laissées.

Quoi qu'il en soit, si nous nous reportons à quelques années en arrière, nous devons constater un réel progrès de construction et de décoration dans la composition de certaines pièces présentées par diverses maisons à l'Exposition de Saint-Louis.

Les maisons CHRISTOFLE, GORHAM, ORIVIT, KAISERZINN et quelques autres ont apporté, dans leur fabrication, une étude très approfondie des formes et une recherche intéressante de la partie décorative qui font prévoir, dans un avenir peu éloigné, la réalisation du rêve si longtemps caressé par tous ceux que l'art passionne : « le style du xx^e siècle ».

Maintenant que dire des Américains ?

Que devons-nous penser de ce peuple nouveau-né dont la volonté, le courage, l'énergie et la persévérance, ces qualités primordiales à défaut d'autres, lui ont néanmoins permis de créer de toutes pièces, en quelques années, cette formidable nation qui s'appelle les États-Unis d'Amérique ?

Que manque-t-il donc à ce peuple si intelligent et si fort ?

La maturité de la vieille Europe !

L'antiquité grecque et romaine, les arts si puissants de la Renaissance, les trésors retrouvés et ceux laissés par tous les artistes des siècles passés, ont répandu dans l'atmosphère de notre continent un élément inconnu du Nouveau-Monde.

Les arts ne naissent vraiment dans un pays que lorsque les êtres qui l'ont conquis ont fini de dompter la nature rebelle ; ils sont la fleur qui n'apparaît sur la plante que lorsque cette plante a, pour ainsi dire, un surcroit de puissance vitale. Les arts ont besoin de nombreux siècles d'incubation pour produire cette fleur qui fait le charme de la vie d'un peuple. L'Amérique, qui compte trois siècles d'existence, devra attendre encore longtemps avant de la voir s'épanouir.

La conception de l'art est tellement différente pour l'Américain et l'Européen, qu'il est actuellement presque impossible de nous faire comprendre dans ce pays. Nous devons faire une exception, cependant, pour une partie des habitants des États-Unis, je veux parler de ceux que j'appellerai volontiers les Américains de Paris, ceux qui tous les ans viennent en Europe, à Londres ou dans notre capitale, passer plusieurs mois au sein de la civilisation européenne, et qui,

par le fait de leurs relations, sont imprégnés des mœurs et du goût, charmes de notre beau pays.

Il ne faut donc pas croire que, malgré les grands succès remportés par la Section française à l'Exposition de Saint-Louis, les résultats qu'on doit attendre, au point de vue des affaires, puissent être excellents.

Les hautes récompenses accordées par le Jury international à notre Classe prouvent encore une fois de plus la supériorité des produits français sur ceux de l'étranger; cela, malheureusement, ne suffit pas, il faudrait encore que cette supériorité fût appréciée par ceux qui sont susceptibles d'acquérir nos productions, et c'est évidemment, à l'Exposition de Saint-Louis, ce que nous n'avons pas rencontré.

D'autre part, les droits formidables exigés par la douane américaine sont un obstacle difficile à surmonter, malgré les fortunes des milliardaires qu'on avait fait luire à nos yeux.

Enfin l'emplacement réservé à nos Groupes était loin de favoriser l'Exposition de nos produits et, malgré les efforts faits par les organisateurs des Groupes 29, 30, 31 et 32, les dépenses considérables occasionnées aux exposants par les frais de toutes sortes, résultant de cet état de choses; malgré la bonne volonté des membres du Comité des Expositions à l'étranger ou de leurs représentants, la Section française, en ce qui touche nos industries, ne pouvait donner qu'un bien faible aperçu de ce qu'elle aurait été, si les emplacements concédés avaient été mieux choisis et surtout mieux appropriés à l'Exposition des objets d'art qu'ils étaient destinés à recevoir.

Quoi qu'il en soit, nous ne saurions trop louer ceux de nos confrères qui ont pris part à la colossale Exposition de Saint-Louis. Nous pensons que, malgré toutes les critiques que nous nous sommes permises dans ce rapport, ils ont lieu d'être satisfaits, car, en présence des efforts incessants de toutes les nations, ce n'est pas sans une juste fierté que nous avons vu tous les jurés étrangers consacrer par leur suffrage la suprématie de nos industries et rendre hommage au génie français.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
I. — Comité d'admission des groupes 29-30-31 et 32.....	7
II. — Description de l'Exposition et emplacement de l'Orfèvrerie et de la Coutellerie.....	10
III. — Jury international.....	12
IV. — Protection des modèles d'art appliqué à l'industrie.....	14
V. — Section française.....	18
VI. — États-Unis	28
VII. — Allemagne.....	32
VIII. — Autriche	37
IX. — Belgique.....	38
X. — Bulgarie	39
XI. — Ceylan.....	39
XII. — Chine	40
XIII. — Danemark.....	41
XIV. — Hongrie.....	41
XV. — Japon.....	42
XVI. — Italie	44
XVII. — Inde.....	44
XVIII. — Norvège.....	45
XIX. — Portugal	46
XX. — Siam	46
Conclusions	47

GROUPE 29

COUTELLERIE

RAPPORT DU JURY INTERNATIONAL

Par M. G. HENRY, Orfèvre.

FRANCE.

Coutellerie.

La Coutellerie, de tout temps, a tenu une place prépondérante parmi les industries françaises.

Les couteaux de fabrication parisienne, aux siècles derniers, avaient un renom et une célébrité de perfection et de qualité qui les faisaient passer avant tous ceux des fabrications de province et de l'étranger.

Ces articles étaient exécutés avec un luxe et une richesse décorative extraordinaires ; les spécimens qui nous restent dans nos musées, ainsi que les relations de l'époque, indiquent quelle importance le couteau tenait dans les mœurs du xii^e au xviii^e siècle.

Nous retrouvons les lois et les règles selon lesquelles l'écuyer tranchant devait s'en servir et en prendre soin ; au surplus, jusqu'au siècle dernier le couteau demeura l'attribut et l'emblème de cette charge.

Aux xiv^e et xv^e siècles la forme et la couleur des manches de couteaux de tables royales et principales changeaient suivant les époques de l'année et les fêtes religieuses. La somptuosité qui était donnée à ces pièces du service de table amenait les couteliers à employer fréquemment, pour la décoration de leurs œuvres, l'or, les émaux et les pierres fines. La forme pointue de la lame, qui seule était en vigueur autrefois,

ne fut remplacée par la forme ronde qu'à partir du moment où la fourchette fit son apparition et détrôna la mode de piquer la viande avec le couteau pour la porter à la bouche.

Nombreux sont les couteliers qui laissèrent une réputation: les frères MARBREAU, les VERRIER, Vincent PETIT, ainsi que BERGE qui était fort réputé au XVII^e siècle pour la qualité et l'irréprochable fabrication de ses lames.

Malgré le renom de la Coutellerie de Paris, plusieurs villes de province, telles que Châtellerault, Saint-Malo, Langres, Thiers, possédaient des fabriques importantes; plus tard Caen, Nevers, Cosnes, Saint-Étienne et Moulins où elle se maintint jusqu'au commencement du XIX^e siècle. Les principaux centres de cette industrie sont actuellement : Thiers, Châtellerault, Nogent, Langres et Paris.

Le XVIII^e siècle avait doté la Coutellerie d'œuvres d'art où la richesse et la finesse d'exécution étaient poussées au plus haut point; le XIX^e siècle, avec ses moyens mécaniques et la perfection de son outillage, donnait à cette industrie une activité colossale et en faisait une des plus importantes de France.

Exposants.

La Coutellerie française est représentée à Saint-Louis par la maison PAGÉ, dont l'Exposition se trouve au Palais des Manufactures dans le même emplacement que l'Orfèvrerie.

MM. PAGÉ, membres du Jury, hors concours, à notre Exposition Universelle de 1900, possèdent une vaste usine installée à Domine, près Châtellerault; ils occupent 200 employés et ouvriers pour la confection de la Coutellerie de table ainsi que de la petite Orfèvrerie. Cette maison, qui compte plus de soixante ans d'existence, est certes, dans ce genre, une des grandes manufactures de notre pays; l'outillage très perfectionné peut assurer une production de deux cent cinquante douzaines de couteaux par jour. Toutes les pièces, façonnées par des machines- outils de construction moderne, sont d'une exécution excellente et d'un fini parfait.

MM. PAGÉ présentent au Jury les types les plus variés : couteaux de luxe, couteaux ordinaires de vente courante, établis à des prix modestes, mais cependant d'une construction solide et d'une exécution très soignée; petites pièces d'Orfèvrerie de table, telles que : fourchettes à huîtres, couteaux à beurre, service hors-d'œuvre, pièces montées

sur manches porcelaine, etc. Tous ces modèles, fabriqués dans les ateliers de cette maison, sont la propriété exclusive de MM. PAGÉ qui obtinrent la médaille d'argent aux dernières Expositions de Londres et de Paris.

En présence de cet ensemble fort intéressant, le Jury international accorda une médaille d'or, juste récompense des efforts et des perfectionnements apportés par MM. PAGÉ dans ce genre d'industrie.

ÉTATS-UNIS.

Ce n'est qu'au commencement du xix^e siècle que la première usine de Coutellerie fit son apparition en Amérique ; depuis, plus de cent cinquante s'établirent dans les divers grands centres industriels des États-Unis, New-York, Chicago, New-Britain, Philadelphie, etc., où la Coutellerie fine ainsi que les couteaux de cuisine et de boucherie, les rasoirs, tondeuses et ciseaux sont fabriqués en quantité considérable dans des manufactures où les machines-outils atteignent le dernier degré de la perfection et où les plus récentes découvertes en mécanique sont employées pour arriver à une fabrication rapide et au maximum de rendement.

Le travail manuel, de ce fait, se trouve considérablement diminué ; la vapeur est le grand manœuvre, l'homme ne devient que le surveillant de cet immense labeur. L'ouvrier américain est mieux rétribué qu'en Europe, mais on exige de ses dix heures de présence une attention et un travail constants ; il est du reste d'un naturel plus actif et plus conscientieux que l'Européen ; point de perte de temps pendant son séjour à l'usine, point de chant ni de conversation dans les ateliers dont le silence n'est troublé que par le bruit ininterrompu de cette production à outrance.

Cette industrie des États-Unis exporte peu de ses produits en Europe, si ce n'est, toutefois, en ce qui concerne ses tondeuses qui ont acquis une réputation universelle de qualité supérieure.

L'importation européenne a sensiblement diminué ces temps derniers, les droits élevés dont la Douane américaine a taxé ces articles sont cause d'une baisse considérable dans la vente des objets de coutellerie venant de l'extérieur et de ce fait a calmé un peu la lutte acharnée que les fabriques américaines étaient obligées de soutenir autrefois avec les manufactures anglaises, allemandes, françaises et suédoises.

Cet état de choses explique l'absence d'une quantité de grandes coutelleries européennes à l'Exposition de Saint-Louis : l'Angleterre, la Suède, l'Autriche n'étaient pas représentées. La France n'avait qu'un seul exposant.

Dans ce Groupe, de même que dans celui de l'Orfèvrerie, il est curieux de remarquer que la plupart des maisons importantes américaines se sont abstenues d'exposer. Quelle en est la cause ? Nul ne le sait exactement, les conjectures sont nombreuses sur ce point, aucune n'est véritablement satisfaisante. Il n'en est pas moins étrange de constater tant d'abstentions de la part de la nation qui invitait tous les peuples à venir apporter leurs produits à ce grand concours universel qu'était la « Foire du Monde » de Saint-Louis.

Exposants. — Grands prix.

LANDERS, FRARY and CLARK (New-Britain).

La Maison LANDERS, FRARY and CLARK, de New-Britain, qui concourt pour la première fois, soumet à l'appréciation du Jury, au Palais des Industries variées, une fort belle Exposition.

Cette manufacture a débuté il y a trente-sept ans et n'occupe pas moins de 1,500 ouvriers ; elle livre au commerce une quantité considérable de couteaux de table et de couteaux pour la boucherie qui représente un chiffre d'affaires annuel d'environ 2,000,000 de dollars.

La forme, en ce qui concerne la Coutellerie de luxe, manque un peu de grâce et ne possède pas la finesse de ligne et l'aspect délicat que nous aimons à rencontrer dans les couteaux appelés à faire l'ornement et la garniture de nos tables élégantes. Les objets destinés à la corporation des bouchers, si nombreux aux États-Unis, sont, par contre, non seulement très soignés, mais encore d'un maniement pratique, étant bien en main et solidement établis.

Le Grand prix accordé par le Jury international fut justifié par l'Exposition fort intéressante qu'il nous fut donné d'examiner chez M. LANDERS, FRARY and CLARK.

KAMPFE BROTHERS (New-York).

La même récompense fut décernée à MM. KAMPFE BROTHERS, de New-York.

Avec cette maison, nous quittons la Coutellerie à proprement parler et sommes en présence d'une spécialité de rasoirs de sûreté, ou

rasoirs mécaniques (marque STARD), dont l'emploi est si fort répandu depuis quelques années.

On fabrique également dans ces ateliers les accessoires et les cuirs mécaniques, indispensables au repassage des lames de cet appareil et qui leur donnent un vif poli et un tranchant parfait.

Ces rasoirs d'une exécution très soignée sont fabriqués d'un acier de qualité supérieure et très fin; l'ajustage de chaque pièce, d'une précision mathématique, assure un fonctionnement toujours régulier qui évite tout risque de coupure ou d'inflammation de la peau.

Dans ces vastes ateliers sont occupés plus de 200 ouvriers et employés; continuellement, bien que le mécanisme du rasoir de sûreté reste le même, des améliorations sont apportées au système et à la fabrication de cet article qui est exporté en grandes quantités dans tous les pays du monde. La qualité supérieure et la renommée universelle de cette marque firent obtenir à MM. KAMPFE la plus haute récompense de l'Exposition de Saint-Louis.

Médailles d'or.

CLAUSS SHEAR and C° (Frémont).

Fondée vers 1870, la Maison CLAUSS SHEAR et C° aujourd'hui figure parmi les grandes usines des États-Unis. 400 ouvriers sont employés à la fabrication de la coutellerie de luxe, des ciseaux, des couteaux de poche et des rasoirs. Le chiffre d'affaires, d'environ 500,000 dollars, implique une active production journalière.

Les articles que nous avons sous les yeux, de bonne fabrication soignée, offrent une netteté et un fini qui doivent être spécialement appréciés.

La qualité des produits de MM. CLAUSS SHEAR and C°, l'importance de leur fort belle installation au Palais des Manufactures décidèrent le Jury international à leur donner la médaille d'or, estimant à juste titre qu'ils représentaient dignement l'industrie américaine de la Coutellerie à l'Exposition de Saint-Louis.

GILLETTE SALES C° (Chicago).

Cette maison, auprès de celles que nous venons d'examiner, est de bien faible importance, sa production bien minime en comparaison de celle des grandes usines précédentes.

Vingt-cinq ouvriers travaillent aux ateliers pour la fabrication de rasoirs mécaniques, articles similaires de la maison KAMPFE, de New-York, mais dont la fabrication est moins soignée, bien plus courante. Il est facile de voir que cet article est construit pour faire concurrence à la marque STARD, dont la renommée acquise et le grand succès tentèrent l'imitation.

Malgré cette critique, l'Exposition de la maison GILLETTE SALES and C°, de Chicago, était loin d'être dénuée d'intérêt et lui valut la médaille d'or.

WALDEN KNIFE C° (New-York).

La WALDEN KNIFE C°, qui fabrique spécialement le couteau de poche, occupait au Palais des Manufactures un vaste emplacement où sous les yeux du public les canifs et les couteaux étaient montés et terminés par des ouvriers, installés en atelier pour donner une idée du travail exécuté à l'usine.

La WALDEN KNIFE C° emploie un personnel de 700 ouvriers et sa production annuelle n'est pas inférieure à 500,000 dollars.

Comme presque tout ce qui a rapport au fer ou à l'acier en Amérique, les articles construits par la maison WALDEN sont très soignés et de bonne qualité; que ce soit l'article courant ou le couteau riche, l'exécution est très étudiée et le moyen mécanique employé à sa fabrication très perfectionné.

La médaille d'or obtenue par la WALDEN KNIFE C° est un beau début pour un premier concours à une Exposition Universelle.

Outillage pour la Coutellerie.

CARBORUNDUM C° (Niagara Falls).

La CARBORUNDUM C° exploite une manufacture à Niagara pour la confection des meules de toutes formes et le matériel de coutellerie.

Cet article semble être d'un usage précieux pour l'industrie du couteau, et son emploi, très répandu aux États-Unis, justifie l'importance de cette compagnie dont le chiffre d'affaires est d'environ 800,000 dollars.

Le Jury international décerna le Grand prix à cette entreprise, reconnaissant les grands services qu'elle rend à l'industrie et la qualité de ce genre d'outillage.

ALLEMAGNE.

L'industrie de la Coutellerie allemande est presque exclusivement concentrée à Solingen, ville de Prusse rhénane, à quelque distance de Dusseldorf, située sur une colline dominant le Wupper et ses affluents, auxiliaires précieux fournissant la force motrice pour les divers travaux mécaniques.

En dehors de la Coutellerie, une quantité d'articles en fer et en acier proviennent de cette localité : armes blanches, haches, faux, scies, baleines en acier, etc.

Les lames de Solingen avaient au moyen âge une célébrité égale à celles de Damas, d'où, selon la tradition, le comte Adolphe IV de Berg avait ramené des armuriers pour enseigner leurs procédés de fabrication et planter cette industrie dans ses États.

Vers 1839, l'outillage primitif employé par les ouvriers travaillant chez eux fut remplacé par des machines-outils perfectionnées et le secours de la vapeur vint modifier le genre et la direction de la fabrication; bien qu'actuellement une grande partie des ouvriers travaillent encore à leur domicile, une certaine quantité est employée aux nouvelles usines au compte d'importants fabricants.

Depuis lors les progrès continuels firent de cette ville et de ses environs un centre industriel très actif : 18,000 personnes s'occupent spécialement de la fabrication de la Coutellerie dont la majeure partie est destinée à l'exportation.

Le chiffre de production est d'environ 40 millions de marks par an ; les débouchés principaux sont la Turquie, la Grèce, la Hollande, l'Amérique du Centre et du Sud; pour cette dernière, le chiffre des marchandises qui y sont importées a baissé sensiblement, à la suite du Bill Dingley, comme je le disais précédemment, en raison des droits imposés à ces articles à leur entrée aux États-Unis.

Pour remédier à cet état de choses, les usiniers de Solingen font de grands efforts et apportent des perfectionnements incessants dans l'outillage de la fabrication de leurs produits, cherchant à obtenir une sensible réduction dans leur prix de revient, leur permettant de prendre à leur charge les droits d'entrée et de pouvoir ainsi,

comme par le passé, pénétrer en Amérique et soutenir la concurrence aux États-Unis.

La coutellerie allemande s'inspire des modèles fermants anglais et suédois, elle est remarquablement bien faite; le montage ainsi que la forme des lames, d'une exécution très soignée, assurent un bon fonctionnement à ces articles destinés à un usage journalier.

Les ciseaux qui sont vendus à des prix extraordinaires de bon marché sont inférieurs aux articles français similaires, la qualité des lames et la fabrication sont plus ordinaires; mais ces objets, présentés d'une façon fort ingénieuse dans de gentilles gaines, dont l'aspect séduisant leur assure le succès auprès du public, sont exportés à l'étranger en grande quantité et constituent une des grosses productions de cette industrie.

Exposants. — Grands prix.

M. J.-A. HENCKELS, à Solingen.

M. J.-A. HENCKELS fut le premier qui adopta la machine à vapeur à Solingen et organisa une installation d'un matériel de construction nouvelle, en conséquence l'existence ouvrière fut modifiée; cette manufacture rapidement se développant et centralisant dans de vastes ateliers toutes les opérations par lesquelles doivent passer les divers objets de Coutellerie, réunit pour le travail journalier une quantité d'ouvriers qui, jusqu'alors, travaillaient à leur domicile.

Les meilleurs minéraux de Suède sont traités à l'usine même, pour la fabrication d'un acier très pur, dont une partie est utilisée pour la confection de la Coutellerie et l'autre vendue à l'État ainsi qu'à divers industriels dont les travaux réclament un acier de première qualité.

Depuis la mort de M. J.-A. HENCKELS, une société en commandite formée par la famille exploite cette vaste entreprise dont la direction est confiée à MM. Fritz HECKMANN et Alfred WOLTERS. Plus de 350 machines-outils fonctionnent journalement dans les ateliers, marteaux-pilons, laminoirs, découpoirs, fraises, polissoirs, etc., le tout actionné par de puissantes machines à vapeur.

La production de la maison HENCKELS comporte tout ce qui se fait en Coutellerie: couteaux de table, fourchettes, couteaux de cuisine et de boucherie, couteaux fermants, canifs, ciseaux, rasoirs et tire-bouchons, bien établis et vendus à un prix relativement peu élevé,

facilitant la vente dans tous les pays du monde où cette marque est fort appréciée.

Nous ne devons pas passer sous silence l'organisation du stand que la maison HENCKELS possède au Palais des Industries variées; cette vaste installation fait grand honneur par sa disposition heureuse aux représentants de cette manufacture.

C. FRIEDR. ERN (Rheinland).

La maison C. FRIEDR. ERN, qui avait au Palais des Arts libéraux un stand beaucoup plus modeste que la précédente, a pour spécialité la fabrication du rasoir. Existant depuis 1873, cette usine emploie actuellement 500 ouvriers et produit annuellement 170,000 douzaines de rasoirs dont 50,000 douzaines sont importées aux États-Unis. Ces articles d'une bonne qualité courante reçurent déjà, en 1902, la médaille d'or à l'Exposition de Dusseldorf. Le Grand prix qui fut accordé à la maison C. FRIEDR. ERN, par le Jury international à Saint-Louis, est la juste récompense du développement commercial et industriel que cet établissement voit progresser tous les jours.

La maison DICK FRIEDRICK exposait au Groupe 30; la mention du Grand prix qui lui fut accordée pour la qualité supérieure de ses outils de bijoutier et d'orfèvre, se trouve au rapport de ce Groupe.

JAPON.

SAKAI (KANEYASKI) à Sakai.

Une médaille de bronze fut accordée à M. SAKAI qui exploite, dans la ville du même nom, une fabrique de Coutellerie, employant environ cent ouvriers à la confection de sabres japonais, d'instruments de chirurgie et de coutellerie fine.

Les produits présentés par cette maison sont fort intéressants par leur originalité et fort bien compris ; l'exécution en est très nette et la qualité de ces articles véritablement irréprochable.

Nous avons pu examiner des ciseaux, aux branches de cuivre façonné, dont les lames de bon acier sont travaillées avec le plus grand soin. Le prix auquel ces pièces sont vendues est surprenant de bon marché ; de première qualité, ces ciseaux sont mis en vente à 0 fr. 40 la paire, les modèles plus importants 1 fr. 45.

L'acier anglais seul est employé pour la fabrication de tous les objets sortant des ateliers SAKAI ; le chiffre d'affaires de cette fabrique de Coutellerie japonaise s'élève à 400,000 francs, ce qui représente, étant donné le bon marché auquel ses articles sont vendus, une nombreuse production.

Les récompenses obtenues précédemment par M. SAKAI aux Expositions consistent en : une mention honorable à l'Exposition Universelle de Paris, en 1889, une médaille à celle de Chicago, en 1893, et enfin une médaille de bronze en 1900 à l'Exposition Universelle de Paris.

CONCLUSIONS.

A proprement parler, on ne peut guère tirer de conclusions de l'Exposition coutelière à Saint-Louis : cette branche d'industrie, pauvrement représentée pour certaines nations, ne l'était pas du tout pour beaucoup d'autres dont les produits dans ce genre ont une renommée cependant universelle.

L'Angleterre s'est complètement abstenue, nous n'avons pu examiner les productions de Sheffield dont les aciers ont acquis par leur qualité irréprochable une des premières places dans le monde. La Suède, qui depuis une trentaine d'années possède à Eskilstuna un centre industriel coutelier très actif, ne figurait pas également dans le Groupe 29.

Ces abstentions et beaucoup d'autres encore sont en quelque sorte justifiées par le peu d'espérance laissé aux industriels de cette partie en ce qui concerne les affaires à traiter aux États-Unis. Comme je l'ai dit plusieurs fois au cours de ce rapide examen de la Coutellerie à l'Exposition de Saint-Louis, les droits de douane fort élevés (40 p. 100) dont sont grevés à leur entrée ces articles empêchent les fabricants européens d'avoir maintenant un débouché important en Amérique.

D'autre part, les usines qui se sont installées à New-York, Chicago, New-Britain, Pittsburg, etc., et dont nous avons pu constater l'importance et la perfection d'outillage, arrivent à fabriquer, sur des modèles européens, une coutellerie très soignée et relativement bon marché qui permet au commerce américain de se fournir sur place, n'ayant plus recours aux produits de nos couteliers, si ce n'est pour leur emprunter leurs modèles qu'ils s'empressent de faire établir dans les manufactures du pays.

Cependant, connaissant les articles qui sont fabriqués en France, à Thiers, Nogent, Châtellerault et Paris, sachant combien l'outillage de nos usines est perfectionné et à quel point la fabrication est étudiée pour obtenir une production des plus soignées, bien qu'à des prix très modiques ; ayant vu d'autre part l'Exposition de l'Allemagne ; les manufactures américaines, leur outillage, les résultats

obtenus et connaissant leur prix de vente, nous pouvons déduire d'une façon certaine que la Coutellerie française, malgré les efforts et les soins apportés par les industriels étrangers, ne le cède en rien, par la qualité et le prix, à leurs produits.

La supériorité de notre Coutellerie, au point de vue de l'élégance et de la grâce, n'est pas à discuter; au reste, les nombreux modèles français, d'après lesquels se fabriquent les articles étrangers, en sont une confirmation probante.

TABLE DES MATIÈRES

France.....	51
Coutellerie.....	51
Exposants.....	52
États-Unis.....	54
Exposants. — Grands prix.....	53
Médailles d'or.....	56
Outilage pour la coutellerie.....	57
Allemagne	58
Exposants. — Grands prix.....	59
Japon.....	61
Conclusions	62
